

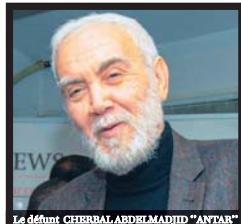
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 18 décembre 2025 / 27 jumada al thani 1447 - N° 3981 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELLADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz



HIER AU FORUM DK NEWS

Les anciens parlementaires algériens revendentiquent une parole d'expérience au service de l'unité nationale et de l'intérêt général

« Non à la division de l'Algérie, la mémoire de nos chouhadas, nous interpelle de veiller à l'Unité nationale »

Pp. 12-13

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets relatifs à plusieurs secteurs



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des projets relatifs à la concrétisation de la transformation numérique, ainsi que d'un projet de décret exécutif fixant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés au titre de la nouvelle ville aux administrations et institutions concernées, indique un communiqué des services du Premier ministre. P. 3

HYDROCARBURES

Les progrès de l'Algérie sont un modèle à suivre

P. 6

PARLEMENT

M. Sayoud souligne l'importance du projet de loi portant Code de la route pour remédier aux insuffisances enregistrées

P. 4

**RÉFORME DE LA MAGISTRATURE
Un nouveau statut pour refonder la justice**

P. 4

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Un nouveau câble sous-marin et la 5G au cœur d'un tournant stratégique

P. 17

F T B A L L
CAN 2025
Les Verts entrent dans la dernière ligne droite sous tension et polémiques

P. 21



TAMANRASSET
Le lancement d'un festival culturel international au Sud

P. 16

EL-MEGHAIER
Un grave accident de bus fait plus de trente blessés sur la RN 3

P. 2

MÉDIAS

Le réalisateur à la Télévision algérienne Abdelmadjid Sellamna n'est plus



Le réalisateur à la Télévision algérienne, Abdelmadjid Sellamna est décédé à l'âge de 69 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris, mercredi, auprès de l'Etablissement public de Télévision (EPTV).

Le défunt était connu pour son grand dévouement professionnel et ses œuvres télévisées à caractère historique, dont l'émission "Adhakira" (La Mémoire), ainsi que plusieurs autres productions télévisées consacrées aux principales haltes de l'histoire algérienne, notamment la glorieuse Révolution de libération et ses éminents acteurs.

Le défunt a été inhumé, hier après la prière d'El-Asr, au cimetière de Sidi Abdellah (Algier Ouest).

MILA

Plus de 5.000 postes de formation pour la session de février 2026

Au total, 5.335 postes de formation sont offerts par l'ensemble des établissements du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Mila au titre de la session de février 2026, a-t-on appris mercredi auprès de la directrice locale du secteur, Samira Ben El-Madjet.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que 2.520 de ces postes concernent les formations diplômantes et 2.815 des formations qualifiantes.

Le nombre des spécialités ainsi proposées est de 88 réparties sur 16 filières dont le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture, l'électronique, l'énergie, la chimie industrielle, le plastique, les métiers de l'eau et l'environnement, a-t-elle expliqué.

BECHAR

Relogement des familles de l'immeuble touché par un effondrement

Les services compétents de l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ont procédé au relogement de treize (13) familles sur les seize (16), concernées par l'effondrement de leur immeuble, en octobre 2024, à la cité des 770 logements de la nouvelle zone urbaine de Lahmar, au Nord de Bechar, a-t-on appris, mercredi, auprès de cet organisme.

Cette opération, réalisée par les services de l'OPGI, fait suite à l'engagement des autorités locales de reloger ces familles, dès l'achèvement des travaux d'un nouvel immeuble situé dans la même cité urbaine, a-t-on précisé.

Auparavant, les familles concernées avaient été hébergées provisoirement dans des logements de la nouvelle cité urbaine de "Tighaline", située au Nord-Est de Bechar, a-t-on expliqué. Les trois familles restantes seront prochainement relogées dans le cadre de cette même opération, a-t-on souligné.

Il est à rappeler qu'aucune victime n'était à déplorer lors de l'effondrement, en octobre 2024, de cet immeuble R+4, où résidaient les seize (16) familles.

SIDI BEL ABBES

Drame routier à Hassi Zahana : un piéton fauché mortellement sur la RN7



La wilaya de Sidi Bel Abbès a été endeuillée par un nouveau drame de la route, venant alourdir un bilan déjà préoccupant des accidents de la circulation.

Mardi matin, aux premières heures de la journée, un piéton a perdu la vie après avoir été violemment percuté par un camion sur la RN7, à proximité de Hassi Zahana.

Alertés rapidement, les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire de Ben Badis se sont rendus sur les lieux avec célérité.

Malgré leurs efforts, la violence du choc n'a laissé aucune chance à la victime, dont le décès a été constaté sur place. La dépouille a été transférée à la morgue de l'établissement hospitalier local pour les procédures médico-légales.

Ce nouvel accident remet en lumière la dangerosité persistante de certains axes routiers et la vulnérabilité des piétons, appelant à une vigilance accrue des usagers de la route ainsi qu'à un renforcement des mesures de prévention et de sécurité routière.

R.L

EL-MEGHAIER

Un grave accident de bus fait plus de trente blessés sur la RN 3

Un grave accident de la circulation est venu rompre la quiétude de la wilaya d'El-Meghaier aux premières heures de la matinée de mercredi.

Un bus de transport de voyageurs assurant la liaison entre Tlemcen et El Oued s'est renversé sur la route nationale RN-3, à hauteur de la commune d'Oum-Tiouir, faisant au moins 37 blessés, selon un bilan communiqué par les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit aux environs de 3h10 du matin, à la suite du dérapage du véhicule pour des raisons qui demeurent encore à déterminer.

Le renversement du bus a provoqué un mouvement de panique parmi les passagers, tandis que les secours ont été rapidement alertés.

D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour prendre en charge les victimes et sécuriser les lieux, témoignant de la réactivité des équipes de la Protection civile dans des conditions nocturnes particulièrement délicates.

Les blessés ont été évacués vers les structures sanitaires de la région.

Vingt-deux personnes ont été admises à l'hôpital d'Oum-Tiouir, tandis que quinze autres ont été transférées vers l'établissement public hospitalier d'El-Meghaier, où elles ont bénéficié des soins nécessaires.

Aucun décès n'a été signalé, ce qui a permis d'éviter un bilan plus dramatique, même si certaines blessures ont nécessité une surveillance médicale accrue.

Informé de l'accident, le wali d'El-Meghaier, Laâredj Néhila, s'est immédiatement rendu sur les lieux afin de suivre de près les opérations de secours et d'évacuation.

Il a ensuite effectué une visite à l'hôpital « Chahid Saïd Debbaikh » d'El-Meghaier pour s'enquérir de l'état de santé des blessés et des conditions de leur prise en charge.

Lors de cette visite, il a insisté sur la mobilisation totale du personnel médical et paramédical, ainsi que sur la mise à disposition de tous les moyens nécessaires pour garantir une prise en charge optimale.

Cet accident remet une nouvelle fois en lumière les dangers de la circulation routière, notamment sur les longues liaisons interwilayas, et souligne l'importance du respect des règles de sécurité et de la vigilance au volant, en particulier durant les déplacements nocturnes.

R.L

Horaire des prières

	Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
Alger	06h22	12h44	15h16	17h33	19h01
Oran					
Annaba					
Béjaïa					
Tamanrasset					

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	
	17°	16°	21°	16°	25°	10°
						11°
						10°
						15°

SIDI BEL ABBÈS

Une riposte sécuritaire renforcée face à la criminalité multiforme



Le bilan d'activité dévoilé par les services de la Sécurité de l'Etat pour le mois de novembre témoigne d'une mobilisation soutenue contre la criminalité sous toutes ses formes.

Les chiffres communiqués traduisent une vigilance accrue et une capacité d'adaptation face à l'évolution des menaces.

Les saisies de drogues dures, de cannabis transformé et de plus de 2 000 substances psychotropes illustrent la persistance des réseaux illégaux dans la région.

Au-delà des stupéfiants, les forces de l'ordre ont traité plus de 700 affaires liées aux infractions de droit public, couvrant un large spectre de la délinquance urbaine et organisée.

L'arrestation de 877 individus et leur présentation devant les autorités judiciaires attestent de l'efficacité des enquêtes menées.

La prise en compte explicite de la cybercriminalité dans ce bilan mensuel révèle une approche stratégique globale, intégrant les nouvelles formes de criminalité.

Ce bilan se veut également un message clair à la population : la lutte contre l'insécurité repose aussi sur la collaboration citoyenne, encouragée par la mise à disposition de numéros verts et de l'application Allo Police, outils essentiels d'une police de proximité moderne et réactive.

R.L

TIPASA

Rencontre sur la sécurité routière

L'Université de Tipasa a organisé, mercredi, en coordination avec la Délegation nationale à la sécurité routière (DNSR), un séminaire sur la sécurité routière, en présence de représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sécurité nationale, de la Protection civile, du ministère des Travaux publics, d'associations de la société civile, ainsi que d'enseignants et d'experts. Placée sous le thème "La sécurité routière, une responsabilité partagée, du véhicule à l'environnement et à l'individu, pour la sécurité de nos routes", la rencontre, initiée par le Laboratoire d'études en culture personnelle et développement de la Faculté des sciences sociales, vise à examiner les solutions à même d'endiguer le phénomène des accidents de la circulation et d'en réduire les lourdes pertes annuelles, selon les organisateurs.

Intervenant à cette occasion, le délégué national à la sécurité routière, Djamel Younici, a souligné que la situation d'insécurité routière à travers le pays "impose l'adoption d'une stratégie nationale préventive, prospective et anticipative", précisant que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ont fait de l'élaboration de cette stratégie une "priorité absolue".

Celle-ci repose sur une approche participative associant l'ensemble des secteurs, des institutions sécuritaires et la société civile, afin de définir une vision globale et des mécanismes opérationnels efficaces, a-t-il ajouté.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des projets relatifs à la concrétisation de la transformation numérique, ainsi que d'un projet de décret exécutif fixant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés au titre de la nouvelle ville aux administrations et institutions concernées, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 17 décembre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés au titre de la nouvelle ville aux administrations et institutions concernées.

Ce texte met en place le mode opératoire pour l'optimisation et la valorisation des équipements publics se trouvant dans les périphéries des nouvelles villes afin d'assurer leur pleine fonctionnalité qui se répercute sur l'amélioration des prestations de services fournis aux citoyens au niveau de ces villes nouvelles.

Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi l'examen des projets inscrits dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République relatives à la concrétisation de la transformation numérique. A ce titre, le Gouvernement a passé en revue quatre communications portant, respectivement, sur :

1. L'état d'avancement de la numérisation des secteurs ministériels,

2. Le projet de réalisation du 2ème data center national, en cours de finalisation, mais déjà mis en service le 26 septembre dernier,

3. Le projet du portail national des services numériques +Dzair digital services+, qui constitue un véritable tremplin vers une administration moderne, plus accessible et plus efficace, avec un accès web et



mobile unifié et sécurisé aux services publics, répondant aux exigences internationales,

4. La mise en place de deux infrastructures stratégiques de dernière génération qui constituent le pre-

mier cloud national en Algérie, destiné à sécuriser et moderniser les services publics et économiques, en hébergeant les données souveraines et en accélérant la transformation numérique".

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Réunion de suivi et d'évaluation des activités de la CNR

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a présidé une réunion consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de la Caisse nationale des retraites (CNR), au cours de laquelle il a fixé une feuille de route des services de cet organisme pour l'année 2026 et ordonné l'adoption d'un modèle numérique moderne, indique mercredi un communiqué du ministère.

Dans le cadre de la poursuite des réunions d'évaluation périodiques qu'il tient avec les organismes et établissements sous tutelle, visant à examiner les modes de gestion et à suivre le degré de mise en œuvre des recommandations arrêtées en matière d'amélioration du service public, M. Saihi avait présidé mardi, au siège du ministère, une réunion consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de la CNR, précise la même source.

A cette occasion, le directeur général de la CNR, a présenté un exposé portant sur le bilan des activités et des réalisations accomplies, ainsi que sur le plan d'action arrêté pour l'année 2026, tout en mettant en avant les défis et perspectives futures en vue d'améliorer le service pu-

blic destiné aux retraités.

A l'issue de cet exposé, le ministre a donné une série d'instructions et d'orientations strictes aux cadres de la Caisse, les appelant à "redoubler d'efforts et à éléver le niveau de performance, tout en œuvrant à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services fournis aux retraités et aux ayants droit, en réponse à leurs besoins garantis par la législation en vigueur et en concrétisant des principes de l'Etat social".

Il a rappelé, dans ce contexte, que "la garantie des droits des retraités constitue un droit constitutionnel consacré, qui ne saurait souffrir aucun laxisme ni manquement".

Il a souligné que l'amélioration de la qualité des services fournis aux retraités et aux ayants droit relève d'"une responsabilité collective s'inscrivant dans les efforts visant à renforcer la stabilité sociale et à garantir une couverture sociale efficace et efficiente à l'ensemble des citoyens". Dans ce cadre, le ministre a donné un ensemble d'instructions pratiques axées sur plusieurs axes fondamentaux, notamment l'élévation du niveau de compétence et l'amélioration

de la qualité des services destinés aux retraités, à travers un recours total à la numérisation, ainsi que la prise des mesures nécessaires pour garantir aux retraités la jouissance intégrale de leurs droits dans les délais légaux".

Il a également insisté sur "la rigueur et l'efficacité dans le traitement des préoccupations des citoyens, en accordant une attention particulière à l'accompagnement des catégories vulnérables, ainsi qu'en garantissant un bon accueil", ainsi que l'investissement dans les ressources humaines à travers des programmes de formation de qualité visant à améliorer la performance et à éléver le niveau de la prestation de service public".

Les instructions ont également porté sur "la motivation des travailleurs et l'amélioration de leur parcours professionnel à travers la formation continue après le recrutement et son adoption comme critère essentiel de promotion, l'optimisation des dépenses et l'amélioration des méthodes de gestion sans porter atteinte aux droits des bénéficiaires, tout en accélérant le rythme de la transformation numérique et en simplifiant

les procédures administratives".

À ce propos, il a réaffirmé la nécessité de l'accélération de la numérisation de l'ensemble des services de la CNR, l'abandon définitif des modes de gestion traditionnels et l'adoption d'un modèle administratif moderne basé sur la numérisation et la flexibilité", notamment par le développement de plateformes numériques intégrées "offrant l'ensemble des services, y compris le dépôt à distance des demandes de pensions de retraite dès le début de l'année 2026, conformément aux instructions du président de la République visant la mise en place d'un gouvernement numérique intégré".

Au terme de la réunion, M. Saihi a réitéré la nécessité de veiller en permanence à un traitement efficace des préoccupations des citoyens et à une réponse rapide à leurs demandes, considérant que la numérisation constitue "le choix stratégique et le moyen optimal pour y parvenir, garantissant la fourniture de services modernes, efficaces et transparents, assurant le confort du retraité et la protection de ses droits dans le cadre de la justice sociale".

PROTECTION CIVILE

Le Colonel Bourelaf et son homologue italien signent le décret de création d'un groupe de travail pour la mise en œuvre d'un mémorandum d'entente

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, et le Chef du Corps national italien des sapeurs-pompiers, M. Eros Mannino, ont signé, mercredi, le décret de création d'un groupe de travail chargé de la mise en œuvre du mémorandum d'entente conclu entre les deux parties, indique un communiqué des services de la Protection civile.

Dans le cadre du programme de sa visite officielle en Italie, le Colonel Bourelaf s'est rendu, en compagnie de son homologue italien, de la délégation les accompagnant et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Italie, M. Mohamed Khelifi, à l'Institut supérieur anti-incendie (ISA), où s'est déroulée la cérémonie de signature du décret de création d'un groupe de travail pour la mise en œuvre d'un mémorandum d'entente bilatéral, précise la même source.

Au cours de la visite de l'ISA, un exposé technique détaillé a été présenté sur les missions de l'Institut, ses programmes de formation supérieure et spécialisée,

ainsi que son rôle dans le renforcement des compétences et le développement de la recherche dans les domaines de la prévention et de l'intervention face aux différents risques.

A cette occasion, "les deux parties ont tenu une réunion technique conjointe, qui a été couronnée par la signature du décret de création d'un groupe de travail bilatéral chargé de la mise en œuvre du mémorandum d'entente conclu" entre la Protection civile et le Corps italien des sapeurs-pompiers, souligne le communiqué.

Le mémorandum d'entente vise à "renforcer la coopération bilatérale et l'échange d'expertises dans les domaines de la protection civile, notamment la prévention des risques naturels et technologiques et la réduction de leurs impacts, ainsi que la gestion des risques et des catastrophes", ajoute la même source.

Les clauses du mémorandum incluent également la formation spécialisée des cadres et des agents, par

l'échange de programmes pédagogiques et de stages pratiques et l'organisation d'exercices conjoints", "l'échange d'expertises techniques et opérationnelles dans les domaines de la lutte contre l'incendie, du sauvetage et des secours", ainsi que "la recherche et développement, et l'échange d'expertises scientifiques en matière de réduction des risques de catastrophes".

Le mémorandum prévoit aussi "le soutien mutuel et l'échange d'assistance technique en cas de catastrophes majeures, selon les moyens disponibles et conformément à la législation en vigueur dans les deux pays".

Cette démarche "s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Italie, de la consolidation de la coopération institutionnelle dans les domaines de la formation, de l'échange d'expertises et du développement de la capacité opérationnelle à faire face aux différents risques", conclut le communiqué.

RÉFORME DE LA MAGISTRATURE Un nouveau statut pour refonder la justice

Adopté par l'Assemblée populaire nationale et prochainement soumis à l'examen du Sénat, le nouveau statut de la magistrature marque une étape majeure dans les réformes judiciaires en Algérie.

Ce texte, qui remplace le statut de 2004 jugé obsolète, vise à aligner le pouvoir judiciaire sur les exigences de la Constitution de 2020.

Parmi les mesures phares figure l'instauration d'une période probatoire d'un an pour les magistrats issus de l'École supérieure de la magistrature, renouvelable une fois, afin de garantir le bon fonctionnement du service public de la justice.

Le texte renforce également le rôle central du Conseil supérieur de la magistrature, désormais seul gestionnaire de la carrière professionnelle des magistrats. L'indépendance de la justice est au cœur de cette réforme, avec l'interdiction stricte pour les magistrats d'exercer toute activité politique ou lucrative, à l'exception de l'enseignement sous conditions.

Le projet prévoit également des avancées significatives en matière de droits sociaux, de retraite, de formation et de protection des magistrats. Articulé autour de 110 articles, ce nouveau statut ambitionne de moderniser le système judiciaire, d'améliorer la qualité du service rendu aux justiciables et de consolider l'État de droit.

Son examen par le Sénat constituera la dernière étape avant l'entrée en vigueur d'un texte présenté comme fondamental pour l'avenir de la justice en Algérie.

R.N

COMMUNICATION Renforcement de la coopération entre le ministère de la Communication et l'ONDA

Le ministre de la Communication, M. Zohir Bouamama, a reçu mardi à Alger le Directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), M. Samir Thaalbi, dans le cadre du renforcement de la coopération institutionnelle entre les deux entités.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique visant à consolider la protection des droits moraux et matériels des auteurs, créateurs et titulaires de droits voisins. À cette occasion, le ministre a salué le rôle historique de l'ONDA, qui œuvre depuis plus de cinquante ans à la préservation des droits d'auteur, tout en rappelant l'importance du respect du cadre légal régissant la diffusion et la distribution des œuvres protégées.

Il a également mis en avant les dispositions du décret exécutif 24-250 du 23 juillet 2024, qui impose aux établissements audiovisuels de coopérer avec l'ONDA à travers la conclusion de conventions de licence de communication au public. De son côté, le Directeur général de l'ONDA a insisté sur la nécessité pour les établissements médiatiques de se conformer à ces exigences, soulignant les opportunités offertes par l'Office en matière de licences d'exploitation, notamment pour les plateformes numériques.

Les deux parties ont convenu d'organiser prochainement une journée d'information destinée aux journalistes et aux responsables des médias, afin de renforcer la sensibilisation et de contribuer à une meilleure régulation du paysage médiatique national.

R.N

PARLEMENT

M. Sayoud souligne l'importance du projet de loi portant Code de la route pour remédier aux insuffisances enregistrées

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a souligné l'importance du projet de loi portant Code de la route, qui comporte des dispositions contraignantes garantissant l'aménagement adéquat et durable des infrastructures routières et installations accessoires, et leur entretien, affirmant que l'Etat ne ménagera aucun effort pour remédier aux "différentes insuffisances enregistrées".

S'exprimant mardi soir lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux réponses aux questions des députés sur ce projet de loi, le ministre a indiqué que "l'Etat ne ménagera aucun effort pour remédier aux différentes insuffisances constatées", précisant que ce texte comporte des dispositions "contraignantes garantissant l'aménagement adéquat et durable des infrastructures routières et installations accessoires, et leur entretien".

Agissant du contenu du projet de loi, dans son volet relatif à l'engagement de la responsabilité, M. Sayoud a précisé que "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le projet consacre le principe de l'engagement de la responsabilité pénale et civile de l'ensemble des parties impliquées dans les accidents de la circulation", sur la base "des enquêtes de circulation", du contrôle automatisé, à l'aide d'un système automatisé de détection des infractions routières, cette mesure ayant un effet dissuasif et garantissant un contrôle réel et efficace", a-t-il ajouté.

M. Sayoud a évoqué, dans ce cadre, l'installation anarchique de ralentisseurs dont "plus de 70% ont été installés par des citoyens", soulignant que des correspondances ont été adressées aux walis de la République, afin de procéder à la démolition des ralentisseurs non réglementaires et de donner des instructions aux autorités compétentes pour les réaliser selon les normes techniques requises".

Concernant le permis de conduire à points, le ministre a rappelé que le projet "est toujours en cours d'élaboration et devrait être prêt d'ici la fin de l'année 2026".

Répondant à une question sur la codification de l'activité des transporteurs non agréés via les applications électro-



du contrôle automatisé, à l'aide d'un système automatisé de détection des infractions routières, cette mesure ayant un effet dissuasif et garantissant un contrôle réel et efficace", a-t-il ajouté.

M. Sayoud a évoqué, dans ce cadre, l'installation anarchique de ralentisseurs dont "plus de 70% ont été installés par des citoyens", soulignant que des correspondances ont été adressées aux walis de la République, afin de procéder à la démolition des ralentisseurs non réglementaires et de donner des instructions aux autorités compétentes pour les réaliser selon les normes techniques requises".

Concernant le permis de conduire à points, le ministre a rappelé que le projet "est toujours en cours d'élaboration et devrait être prêt d'ici la fin de l'année 2026".

Répondant à une question sur la codification de l'activité des transporteurs non agréés via les applications électro-

niques, M. Sayoud a fait savoir que son secteur "s'apprête à réglementer cette activité, à travers l'élaboration d'un texte réglementaire qui est actuellement au niveau des services compétents pour étude et enrichissement", ajoutant que "le travail se poursuit, en collaboration avec les ministères concernés, et que le texte se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement".

S'agissant de la création d'un Conseil national de la sécurité et de la sûreté routières, le ministre a précisé que cette mesure vient "en prolongement et en complémentarité aux missions de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR)".

Par ailleurs, "l'élaboration du projet d'un système multimédia pour les examens théoriques du permis de conduire a atteint un stade avancé, avec la création de centres répondant aux conditions et normes requises", a-t-il révélé.

Sayoud : "la décision d'attribution de l'allocation touristique demeure applicable"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a affirmé que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant attribution de l'allocation touristique fixée à 750 euros demeure applicable, précisant que les cadres juridiques de cette allocation ont bel et bien été renforcés pour éviter son détournement à d'autres fins ou son exploitation par certains intermédiaires.

Répondant aux questions des députés de l'APN lors de l'examen, mardi, du projet du Code de la route, M. Sayoud a précisé qu'"aucune décision n'a été prise pour

revenir sur le versement de l'allocation touristique décidée par le président de la République en tant que droit pour les citoyens algériens afin de permettre aux familles de passer leurs vacances à l'étranger", indiquant qu'il a été procédé "au renforcement des cadres juridiques afin d'éviter tout détournement de cette allocation".

Parmi ces solutions, a-t-il dit, figure l'obligation pour le bénéficiaire de disposer d'une carte bancaire pour qu'il y ait "une traçabilité quant au versement de cette allocation".

Le ministre a évoqué "les pratiques frauduleuses auxquelles ont eu recours de

nombreuses agences de voyage pour s'approprier de cette allocation", soulignant que "ces méthodes consistent à transporter des voyageurs de l'Algérie vers la Tunisie par des voies légales, à faire apposer le cachet d'entrée sur leurs passeports, à les faire séjourner quelques jours avant de rentrer à nouveau en Algérie via des points de passage non surveillés".

Il a fait état de l'entrée de "5000 bus vers la Tunisie entre novembre et décembre, alors que les Algériens n'ont pas pour habitude de se rendre en Tunisie pendant cette période".

Une situation également observée par la partie tuni-

sienne, a-t-il fait savoir, ajoutant que cette question a été évoquée en marge des travaux de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération. Suite à ces constats, poursuit M. Sayoud, "plusieurs opérations de contrôle ont été menées afin de vérifier la destination de cette allocation", faisant état de "l'exploitation de 100.000 bénéficiaires de l'allocation chômage par ces agences de voyage".

Des chiffres qu'il a qualifiés d'"alarmants", ce qui a conduit, a-t-il relevé, les autorités à suspendre le passage de ces bus et à leur exiger une autorisation pour franchir la frontière algérienne vers la Tunisie".

Projet de code de la route : l'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a indiqué que l'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs dans le cadre du renouvellement du parc national et du renforcement de la sécurité routière.

Au cours d'une séance plénière, mardi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la réponse aux questions soulevées par les députés lors du débat du projet de code de la route, le mi-

nistre a souligné, concernant le dossier de l'acquisition de bus neufs, que l'Etat "facilitera la procédure", assurant qu'"il n'existe aucun problème quant à l'importation de camions".

Après avoir rappelé la décision de retrait des bus vétustes de plus de 30 ans et d'une grande partie des bus de 20-30 ans, le ministre a précisé que l'acquisition de 10.000 bus destinés au transport urbain, suburbain et rural "se fera par étapes à partir de janvier prochain et se poursui-

ra jusqu'à mars ou avril". Concernant le transport ferroviaire, le ministre a mis en avant le programme d'action du secteur pour le développement de ce type de transport à travers l'acquisition de nouveaux wagons de transport de voyageurs et de marchandises, ainsi que de locomotives de traction de différents types, soulignant que celles destinées à la mine de Gara Djebilet auront une "grande capacité de traction".

APS

ALGER

M. Rabehi inspecte des projets du Plan jaune

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite d'inspection pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets d'extension du réseau routier, inscrits dans le cadre du Plan jaune de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, indique mercredi un communiqué des services de la wilaya.

Dans le cadre du suivi des projets du Plan jaune de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, M. Rabehi a inspecté, mardi, en compagnie du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed El-Habib Ben Boulaïd, les travaux de réalisation des projets d'extension du réseau routier dans la capitale, précise la même source.

La visite a débuté par l'inspection des travaux de réalisation du quatrième tunnel sur la RN 41, dans la commune de Chéraga, un projet visant à fluidifier la circulation routière sur cet axe.

M. Rabehi a ensuite ins-



pecté les travaux d'extension des accès de la zone d'expansion touristique (ZET) de Sidi Fredj-Palm Beach, dans la commune de Staoueli, notamment au niveau de l'ouvrage d'art

reliant la RN 41 et la RN 11, où des explications techniques détaillées sur le projet ont été fournies.

A cette occasion, M. Rabehi a insisté sur "la nécessité de tout mettre en

œuvre pour livrer ces deux projets avant le mois de Ramadhan", donnant des instructions pour l'aménagement des accès adjacents au quatrième tunnel de la commune de Chéraga, afin d'organiser la circulation routière, ainsi que pour l'aménagement du cadre environnant, ajoute le communiqué.

Lors de cette visite, l'ouvrage d'art situé sur la RN 11, s'inscrivant dans le cadre du projet d'extension des accès à la ZET de Sidi Fredj-Palm Beach, a été mis en service, ce qui permettra de fluidifier le trafic routier, notamment durant la saison estivale, conclut le communiqué.

TIARET

Lancement de l'opération de remise de plus de 7.000 actes de propriété de l'auto-construction

L'opération de remise de 7.851 actes de propriété relatifs à l'auto-construction, répartis à travers 24 communes de la wilaya de Tiaret, a été lancée, mercredi, a annoncé le wali, Saïd Khalil.

Dans une allocution prononcée à l'occasion du lancement de cette opération, inscrite dans le cadre du programme de commémoration du 65^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, en présence des autorités locales, le wali a souligné que les citoyens concernés doivent se rapprocher de l'Agence de wilaya de gestion

et de régulation foncière urbaine afin de retirer les actes et les livrets fonciers de leurs logements.

Il a précisé que le montant lié à l'opération de régularisation a été fixé en fonction de la situation sociale des bénéficiaires, avec la possibilité de paiement par échéances.

Ce travail est le fruit de l'activité d'une commission de wilaya créée au milieu de l'année en cours, présidée par le Secrétaire général de la wilaya et regroupant les différents services concernés. Cette commission a permis la régularisation d'environ 8.000

logements, un chiffre qui devrait dépasser les 15.000 unités au cours du premier trimestre de l'année 2026, selon le wali de Tiaret.

A la même occasion, une remise symbolique des clés de 270 logements promotionnels aidés, situés sur deux sites dans la ville de Tiaret, a été effectuée. Des décisions d'octroi d'aides financières pour la réalisation d'habitations rurales, ainsi que des actes de propriété pour des logements réalisés dans le cadre des lots sociaux destinés à l'auto-construction, ont également été remis.

NÂAMA

Plus de 16.200 hectares pour l'investissement agricole

Une superficie de 16.277 hectares de terres a été réservée à l'investissement agricole dans le cadre du régime de concession au niveau de la wilaya de Nâama, a-t-on appris ce mercredi auprès du directeur local par intérim de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Aïssa Moussonni.

Cette superficie a été attribuée dans le cadre du programme de mise en valeur agricole par concession, conformément au décret exécutif N° 21-432 modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'octroi des terres relevant du domaine privé de l'Etat

dans ce cadre, a précisé le même responsable.

Ces terres sont réparties sur 14 périmètres agricoles situés dans les communes de Nâama, Aïn Sefra et Tiout. Ainsi, 15.430 hectares sont destinés aux investisseurs, orientés vers les cultures stratégiques telles que le blé dur, l'orge, le tourne-sol, le maïs et autres, alors que 847 autres hectares sont réservés aux jeunes porteurs de projets et aux diplômés universitaires dans le domaine agricole, destinés à diverses cultures, ajoute la même source. Les inscriptions via la plate-forme numérique de l'OF-

fice national des terres agricoles lancées le 11 décembre courant se poursuivront jusqu'au 10 janvier 2026 pour le dépôt des demandes d'obtention de ce foncier agricole.

Les projets feront ensuite l'objet d'un examen et d'une évaluation par la commission de wilaya d'expertise et d'évaluation technique, avant l'annonce des listes des investisseurs bénéficiaires de ces terres, une fois l'étude achevée. Cette procédure tiendra compte des qualifications des investisseurs, de leurs capacités financières et des délais de réalisation de

leurs projets agricoles. Les bénéficiaires seront accompagnés par les différents services concernés (autorisations de forage de puits, raccordement à l'électricité, ouverture de pistes) pour concrétiser leurs projets, a-t-on indiqué.

Pour rappel, l'Office national des terres agricoles a déjà attribué, lors de phases précédentes, une superficie de plus de 38.000 hectares répartie sur plusieurs périmètres agricoles dans la wilaya de Nâama, sachant que plus de 80 investisseurs ont entamé l'exploitation des terres qui leur ont été concédées.

JIJEL

Plus de 83 millions DA pour plusieurs projets de développement de la commune de Kaous

Une enveloppe financière de plus de 83 millions DA a été octroyée pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans la commune de Kaous (wilaya de Jijel), a-t-on appris mercredi auprès du président de son assemblée populaire communale (APC), Zoubir DIREM.

Selon la même source, six opérations ont été inscrites au profit de plusieurs communes pour une enveloppe financière de plus de 83 millions DA dont 40 millions DA dégagés du programme d'appui au

développement économique et social pour l'exécution de trois de ces opérations.

Ces opérations portent essentiellement sur l'aménagement de trottoirs au centre de la commune, la rénovation du réseau d'approvisionnement en eau potable à la cité Benchabane Mohamed du chef-lieu de commune et la rénovation du réseau d'assainissement de la cité Benayad de la localité d'Echadia.

Parmi eux, le programme du Fonds de solidarité et de garantie des

collectivités locales a retenu pour la commune de Kaous trois opérations de rénovation du réseau d'assainissement (2 opérations) et d'aménagement urbain de plusieurs cités pour plus de 43 millions DA.

Selon la même source, d'autres opérations seront engagées dans cette collectivité locale au début de la prochaine année 2026 au titre du budget communal de sorte à permettre d'améliorer l'aspect urbain de la commune et le cadre de vie de sa population.

RELIZANE

Mission d'information temporaire du Conseil de la Nation en visite dans la wilaya

Une mission d'information temporaire relevant de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la Nation a entamé, mercredi, une visite dans la wilaya de Relizane afin de s'enquérir de la situation des structures relevant de ces secteurs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Cette visite, qui s'étale sur deux jours, vise à examiner l'état des infrastructures touristiques, à inspecter les équipements dédiés à la jeunesse, ainsi que les espaces d'activités sportives et artistiques, et à évaluer le fonctionnement des centres culturels et leur capacité à répondre aux besoins des jeunes et de la société, indique-t-on.

Selon la même source, cette mission a été effectuée sur instruction du président du Conseil de la Nation, M. Az-zouz Nasri, et conformément aux dispositions de la Constitution et du règlement intérieur du Conseil.

Cette commission, présidée par Mohamed Boukrou et composée de six membres, procède à la collecte de données de terrain qui seront consignées dans un rapport exhaustif destiné au Bureau du Conseil de la nation.

Elle a inspecté, aujourd'hui, plusieurs structures relevant des secteurs de la culture, des arts et du sport, et devra poursuivre, jeudi, la visite d'autres infrastructures, a-t-on fait savoir de même source.

Par ailleurs, des séances de travail sont également prévues avec les responsables des secteurs de la culture et des arts, de la jeunesse et du tourisme, ainsi qu'avec les partenaires locaux, afin d'évaluer la situation des structures, de recueillir les préoccupations des citoyens et de les transmettre au président du Conseil de la nation.

A noter que les membres de cette mission d'information ont été accueillis par le wali de Relizane, Kamel Berkane, le président du groupe des Indépendants au Conseil de la nation, Lazreg Betahar, ainsi que le membre du Conseil de la nation représentant la wilaya de Relizane, Abdelkader Salem, selon les services de la wilaya.

ORAN

Vers la levée des réserves pour la réalisation d'un village scientifique au lac "Dhaya Morsli"

La levée de l'ensemble des réserves et le dépôt du cahier des charges relatif à la réalisation d'un village scientifique au niveau du lac "Dhaya Morsli", dans la commune d'Es-Senia (Oran), sera finalisée prochainement, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Lors d'une réunion présidée, mardi soir, par le wali d'Oran, Brahim Ouchène, en présence du professeur Ahmed Bensaïda, initiateur du projet, du directeur local des Travaux publics et du bureau d'études chargé du projet de réalisation du village scientifique au lac "Dhaya Morsli", le wali a insisté sur la nécessité d'achever, dans les plus brefs délais, la levée de toutes les réserves, afin de pouvoir déposer le cahier des charges auprès de la commission sectorielle, sachant que l'étude du projet est déjà finalisée.

Le projet, supervisé par la direction des Travaux publics, prévoit la réalisation d'un village scientifique sur les rives du lac "Dhaya Morsli", connu localement sous l'appellation de "Sebkha", qui sera exploité en tant qu'espace écologique, scientifique et récréatif.

La première phase de ce projet, considéré comme l'un des plus grands projets structurants de la wilaya d'Oran, consiste à nettoyer le lac. La deuxième phase comprendra la réalisation de trois bâtiments destinés à l'exploitation du village scientifique, d'une salle de cinéma IMAX, d'espaces verts, d'aires de détente, d'espaces dédiés à la pratique sportive, de parcours de promenade, ainsi que de zones commerciales.

A noter que, dès sa mise en service, le village scientifique sera mis à la disposition de l'Université d'Oran et constituera une première à l'échelle nationale, notamment par son architecture symbolisant la ville d'Oran, précisent les services de la wilaya.

Une fois opérationnel, ce projet constituera un nouvel espace de détente pour les familles oranaises et les visiteurs de la ville, nationaux ou étrangers. Il viendra s'ajouter aux espaces verts dont s'est dotée la capitale de l'Ouest algérien, ces dernières années, à l'image du jardin du quartier Es-Seddiqia, du jardin méditerranéen et du plateau des hauteurs du mont Murdjadjou, qui ont, eux aussi, bénéficié de travaux de réhabilitation et d'aménagement ayant renforcé l'attrait et l'esthétique de la ville.

HYDROCARBURES

Les progrès de l'Algérie sont un modèle à suivre (organisme africain)

La Chambre africaine de l'énergie (AEC) a mis en avant les avancées réalisées par l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures, notamment son cadre réglementaire régissant l'investissement dans le secteur, soulignant que ces progrès constituent un modèle à suivre pour les pays africains disposant de ressources pétrolière et gazière.



L'Algérie, qui est "déjà l'un des producteurs africains les plus actifs de pétrole et de gaz a connu un élan encore plus important en 2025", affirme l'AEC dans un article publié sur son site web, notant que la confiance des investisseurs dans le secteur énergétique algérien est en progression, dans le sillage d'un climat d'investissement plus favorable rendu possible par l'actuelle loi sur les hydrocarbures.

L'article est revenu aux accords signés ces derniers mois entre Sonatrach et plusieurs autres compagnies internationales notamment dans le cadre de l'appel à concurrence 2024 (Algeria Bid Round 2024), lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNFTA).

Il s'agit aussi des accords de développement et de partenariat signés avec Midad Energy (Arabie saoudite)

dite) et Sinopec (Chine) ou ceux en "pourparlers avancés" avec ExxonMobil et Chevron, selon la même source, qui relève que "les progrès de l'Algérie offrent une leçon opportune aux nations africaines disposant de ressources pétrolières".

Cette organisation continentale a mis en avant également les potentialités énergétiques de l'Afrique, qui possède "environ 125 milliards de barils de réserves de pétrole prouvées et environ 625 trillions de pieds cubes de gaz naturel en 2025", ce qui représente, a-t-on souligné, "des emplois, des infrastructures et une prospérité qui attendent d'être libérés".

Citant le rapport de la Chambre "State of African Energy: 2026 Outlook Report", le même site indique que la production globale d'hydrocarbures de l'Afrique devrait se maintenir stable à environ 11,4 millions de barils équivalents pétrole/jour, soulignant que "maintenir et encore moins étendre cette production nécessite un investissement continu. De nouvelles découvertes doivent être développées".

S'agissant des énergies renouvelables en Afrique, l'AEC affirme que le continent a "le potentiel de remodeler le paysage énergétique et d'améliorer la sécurité énergétique pour des millions de personnes", ajoutant qu'entre 2020 et 2025, l'Afrique a investi 34 milliards de dollars dans les technologies d'énergie propre, dont 52% destinés à l'énergie solaire et 25% à l'éolien terrestre.

Basée à Johannesburg (Afrique du sud), l'AEC est une organisation panafricaine qui promeut les intérêts du secteur énergétique sur le continent africain. Elle œuvre pour promouvoir les investissements, et encourager le développement des ressources énergétiques, et à faire progresser l'accès à l'énergie en Afrique.

INDUSTRIES NUMÉRIQUES

Mme Arhab préside une rencontre nationale et un atelier spécialisé en programmation et développement des industries créatives numériques

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé, à Alger, une rencontre nationale et un atelier spécialisé en programmation et en développement des industries créatives numériques, visant à renforcer les capacités des jeunes et à qualifier les compétences nationales dans ce domaine, indique mercredi un communiqué du ministère.

Dans le cadre des "efforts nationaux visant à soutenir l'économie créative et à ancrer ses fondements comme choix stratégique pour le développement durable", Mme Arhab a présidé, en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, une rencontre nationale et un atelier spécialisé en programmation et en développement des industries créatives numériques, visant à renforcer les capacités des jeunes et à qualifier les compétences nationales dans l'un des domaines les plus innovants et les plus dynamiques de l'économie créative", a précisé la même source.

A cette occasion, Mme Arhab a souligné que "l'économie créative et l'économie de l'innovation constituent un véritable levier pour la modernisation du système de formation et le renforcement de son attractivité, à travers l'adaptation des programmes pédagogiques aux centres d'intérêt des jeunes et aux exigences du nouveau marché du travail", relevant

que "les industries créatives numériques ne se limitent plus à leur dimension culturelle ou de divertissement, mais sont devenues un secteur économique prometteur, offrant de réelles opportunités d'emploi, d'innovation et d'entrepreneuriat, et contribuant à la création d'une forte valeur ajoutée".

Dans ce sillage, la ministre a souligné l'impératif de développer des cursus de formation modernes qui s'inspirent du patrimoine national, de l'histoire et de l'identité algérienne, de manière à produire un contenu créatif et édifiant qui reflète la spécificité culturelle de l'Algérie, tout en renforçant sa présence dans le domaine des industries créatives aux niveaux régional et international".

Pour sa part, M. Hidaoui a affirmé que "l'investissement dans la jeunesse et ses capacités créatives constitue un pilier essentiel pour édifier une économie forte et diversifiée", appelant, à cet égard, à "accompagner les initiatives créatives et à ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes talents pour leur intégration effective dans les circuits d'innovation et d'entrepreneuriat créatif", ajoute le communiqué.

Cette manifestation, indique-t-on, a été organisée avec la participation d'une élite d'experts en développement de contenus numériques créatifs, d'étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI), ainsi que de ca-

dres de l'administration centrale et de professeurs en ingénierie pédagogique.

Elle se voulait "un espace interactif d'échange d'expériences, de présentation des dernières techniques mondialement adoptées dans la conception et le développement des produits créatifs numériques, et d'exploration des possibilités d'intégration de cette spécialité dans le système de formation et d'enseignement professionnels".

La rencontre a, en outre, été ponctuée par "la présentation d'une première expérience pilote dans le domaine des industries créatives numériques, à travers des démonstrations à dimension stratégique qui mettent en avant les perspectives de formation, les opportunités d'intégration professionnelle et les capacités de développement de projets jeunes en phase avec les transformations technologiques mondiales".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la stratégie nationale de modernisation du système de formation professionnelle, de valorisation du capital humain et de consécration du lien entre formation et créativité", visant à "orienter les énergies juvéniles vers les métiers d'avenir et à renforcer la contribution de l'Algérie à bâtir une économie créative compétitive et durable, fondée sur la connaissance, l'innovation et l'identité", conclut le communiqué.

PATRONAT

Kamel Moula reconduit à la présidence du CREA pour un second mandat

Kamel Moula a été reconduit à l'unanimité, mercredi à Alger, à la présidence du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) pour un second mandat de trois ans.

Unique candidat à la présidence du Conseil, M. Moula a été plébiscité lors de l'Assemblée générale élective, tenue au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal (CIC), qui a également été marquée par l'élection des 18 membres du Conseil exécutif parmi 42 candidats.

Lors des travaux de l'Assemblée générale, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saini, a salué le rôle "central" du CREA dans l'encadrement des opérateurs économiques, soulignant que le Conseil constitue "un partenaire essentiel du dialogue constructif et de la concertation responsable entre les pouvoirs publics et les opérateurs, en tant qu'acteurs fondamentaux dans le processus des réformes économiques en cours dans le pays". Le ministre a ajouté que la tenue de l'AG du Conseil interviennent "dans un contexte national marqué par une forte volonté de renforcer la croissance économique et d'élargir les sources de revenus, afin de bâtir une économie nationale compétitive et durable, fondée sur l'initiative et l'investissement productif", rappelant que l'Etat oeuvre dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la création d'un climat favorable aux affaires, à l'adaptation du tissu économique et social aux transformations en cours et à garantir un équilibre entre l'initiative économique et la protection des droits fondamentaux des travailleurs.

BÉJAÏA

Les potentialités d'investissement dans l'économie bleue mises en exergue

Les participants à une journée scientifique organisée, mercredi, à l'université "Abderrahmane Mira" de Bejaïa ont mis en exergue les potentialités d'investissement dans le domaine de l'économie bleue, qui présente d'importantes opportunités à saisir.

Des universitaires et des professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture ont mis l'accent, lors d'une journée scientifique intitulée "L'économie bleue et les opportunités autour des algues et des plantes aquatiques", organisée par la faculté des sciences de la nature et de la vie (SNV), sur les potentialités de l'investissement dans ce domaine, qui offre plusieurs opportunités aux jeunes porteurs de projets.

De son côté, Dr Laifaoui Abdelkrim, directeur de l'incubateur "Tipa-Space", de l'université de Bejaïa, a indiqué que cette journée visait à sensibiliser les "étudiants à l'entrepreneuriat dans le domaine de l'économie bleue, qui présente un potentiel et des opportunités d'investissement". Il a ajouté qu'il s'agissait de préparer les porteurs de projets dans ce domaine "peu convaincu" pour les encourager à s'y lancer. L'entrepreneuriat dans l'économie bleue consiste également à investir dans l'exploitation des plantes aquatiques et des algues, dans les différentes technologies facilitant la navigation des bateaux de pêche, ainsi que dans la préservation et la mise en valeur des espaces aquatiques, a-t-il souligné. M. Laifaoui a fait savoir que l'incubateur "Tipa-Space" avait enregistré, depuis son lancement en 2022, la création de sept (07) start-up et le dépôt de deux (02) brevets d'invention, ajoutant que 199 porteurs de projets y avaient été inscrits.

L'économie bleue présente également "plusieurs opportunités que l'on doit saisir pour faire profiter la région et dynamiser l'économie nationale et le marché de l'emploi", a déclaré Lahmar Ammar, président de la chambre de la pêche et de l'aquaculture de Bejaïa. Ce dernier a insisté sur l'importance d'investir dans l'exploitation des plantes aquatiques et des algues, comme la spiruline, très riche en protéines, ainsi que l'azolla et la lentille d'eau, indiquant que la chambre qu'il préside travaille sur la sensibilisation et la vulgarisation pour exploiter ces ressources. Il a également ajouté que la wilaya de Bejaïa recevait un important potentiel en matière de pêche maritime, avec notamment trois (03) ports de pêche, sept (07) fermes d'aquaculture marine en exploitation et une côte de près de 94 km. Pour sa part, le Pr Amir Nadir, chargé des programmes de formation à la faculté SNV, a indiqué que l'université contribuait au développement de l'investissement dans l'économie bleue en proposant des formations permettant d'acquérir des compétences en adéquation avec les besoins du monde professionnel. L'université souhaite se rapprocher davantage du secteur économique "pour pouvoir former une main-d'œuvre compétente et opérationnelle", a-t-il ajouté, indiquant à cette occasion qu'une licence "professionnaliste" sera lancée prochainement pour prendre en charge les différents métiers liés à l'économie bleue.

APS

WASHINGTON

Le brut américain chute à son plus bas niveau depuis près de cinq ans

Les marchés pétroliers continuent de subir une pression intense, illustrée lundi par une nouvelle baisse significative des cours, portant le pétrole américain à son niveau le plus bas depuis près de cinq ans.

Cette tendance baissière s'inscrit dans un contexte mondial marqué par des incertitudes géopolitiques persistantes et des perspectives de surabondance de l'offre. À la clôture des échanges, le baril de West Texas Intermediate (WTI), référence américaine pour livraison en janvier, a reculé de 1,08 % pour s'établir à 56,82 dollars, un seuil inédit depuis février 2021.

De son côté, le Brent de la mer du Nord, référence européenne, a également accusé une baisse de 0,92 %, terminant à 60,56 dollars le baril, son plus bas niveau depuis plusieurs mois.

Les analystes expliquent cette chute par une combinaison de



facteurs défavorables. D'une part, les tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, continuent de peser sur la confiance des investisseurs, accentuant la volatilité des marchés énergétiques.

D'autre part, les perspectives d'un excédent de production mondiale, alimentées par la reprise de certaines capacités et la modération de la demande, renforcent les anticipations d'un déséquilibre durable entre l'offre et la consommation.

Aux États-Unis, la production de pétrole reste élevée, tandis que les stocks continuent d'augmenter, accentuant la pression sur les prix. Parallèlement, les

inquiétudes liées au ralentissement économique mondial et à la transition énergétique freinent les perspectives de croissance de la demande à court terme.

Cette situation suscite des préoccupations chez les pays producteurs, dont les budgets sont étroitement dépendants des recettes pétrolières, mais également chez les acteurs du secteur énergétique, confrontés à une visibilité réduite. À l'inverse, les pays importateurs pourraient bénéficier à court terme de cette baisse, même si l'instabilité persistante des marchés limite toute projection durable.

R.E.

VENEZUELA

Caracas accuse Trinité-et-Tobago de complicité dans la saisie d'un pétrolier

Le Venezuela a vivement accusé Trinité-et-Tobago d'avoir participé à l'arrasement et à la saisie d'un pétrolier vénézuélien par les États-Unis, un incident survenu le 10 décembre au large des côtes du pays.

L'accusation a été formulée lundi dans un communiqué officiel diffusé par la vice-présidente vénézuélienne Delcy Rodriguez, également ministre du Pétrole.

Selon Caracas, le gouvernement de Trinité-et-Tobago aurait joué un rôle actif dans ce que les autorités vénézuéliennes qualifient de « vol du pétrole vénézuélien », orchestré par l'administration américaine.

La saisie du navire avait déjà été dénoncée par le Venezuela comme un « acte de piraterie internationale ».

Dans son communiqué, Mme Rodriguez affirme que cet acte constitue une violation grave du droit international, portant atteinte aux principes fondateurs.

ÉNERGIE

Le Soudan et le Soudan du Sud conviennent de faciliter le commerce du pétrole via une zone franche

Le Soudan et le Soudan du Sud sont convenus de créer une zone franche à Port-Soudan, sur la côte de la mer Rouge, afin de faciliter les importations et exportations de pétrole ainsi que d'autres marchandises entre les deux pays, ont rapporté mercredi des médias locaux, citant un communiqué conjoint.

« L'accord a été annoncé dans un communiqué conjoint à l'issue d'une visite de quatre jours au Soudan d'une délégation sud-soudanaise conduite par le conseiller présidentiel Tut Galuak Manime », ont précisé les mêmes sources.

Selon le communiqué, « les deux parties sont convenues de faciliter les importations et ex-

portations du secteur pétrolier, ainsi que d'autres biens, à travers l'établissement d'une zone franche à Port-Soudan, dans l'est du Soudan ».

Le texte indique que des « discussions fructueuses » ont été menées afin de renforcer la coopération, la concertation et la coordination entre les deux pays dans divers domaines liés au pétrole.

« Cela inclut la sécurisation, l'exploitation et la gestion des champs pétroliers de Heglig et de Bamboo, situés dans l'Etat du Kordofan occidental, au sud du Soudan », ajoute le communiqué. Les deux parties se sont également mis d'accord sur le fait d'activer les comités conjoints,

d'élargir les partenariats intelligents et d'échanger un soutien politique et diplomatique dans les forums régionaux et internationaux, selon la même source, précisant que « les deux pays ont convenu de renforcer les canaux bancaires et financiers entre eux et d'accroître leur contribution à la réalisation de la paix et de la stabilité dans les deux Etats ».

Le pétrole du Soudan du Sud est exporté via un oléoduc soudanais qui débute dans la zone frontalière de Heglig, laquelle produit actuellement 50 % du pétrole brut du Soudan. L'oléoduc s'étend sur 1 610 kilomètres, traverse plusieurs stations de traitement et aboutit au port de Bachayer, sur la mer Rouge.

MARCHÉS BOURSIERS
Zone euro : l'inflation stable en novembre

L'inflation au sein de la zone euro est restée stable en novembre, ressortant à 2,1 % sur un an, selon une nouvelle estimation d'Eurostat, confortant les attentes d'une nouvelle pause de la Banque centrale européenne (BCE) à la veille de sa réunion de politique monétaire.

Le bureau de statistiques européen a révisé mercredi à la baisse son estimation initiale, dévoilée début décembre, qui faisait état d'une légère remontée de l'inflation au mois de novembre, à 2,2 % sur un an.

La révision s'explique principalement par des hausses de prix légèrement moins élevées qu'initialement estimé pour les produits alimentaires non transformés et les biens industriels (hors énergie).

L'inflation sous-jacente - corrigée des prix volatils de l'énergie et de l'alimentation -, qui fait référence pour les experts, a quant à elle été confirmée à 2,4 % en glissement annuel, un niveau inchangé par rapport au mois précédent.

Cette deuxième estimation d'Eurostat a de quoi conforter les attentes des économistes, alors que la BCE se réunit jeudi pour passer en revue ses taux d'intérêt. Ils tablaient déjà globalement sur un maintien des taux directeurs de l'institution monétaire, qui devrait prolonger la longue pause démarrée cet été, avec un taux de dépôt resté fixé à 2 % depuis juillet.

Cette pause fait suite à une phase de baisse des taux d'un an qui avait accompagné le reflux de l'inflation en Europe.

Au sein de la zone euro, l'inflation s'est en effet très nettement calmée depuis le record de 10,6 % sur un an atteint en octobre 2022.

C'est ce mouvement d'apaisement généralisé de l'inflation, qui est revenue autour du niveau de 2 % visé par la BCE, qui a incité cette dernière la BCE à réduire ses taux directeurs à huit reprises, entre juin 2024 et juin 2025.

Monnaies : le dollar progresse face à l'euro avant les chiffres de l'inflation américaine

Le dollar a progressé mercredi face à l'euro, les investisseurs se montrant prudents à la veille de la publication des données sur l'inflation américaine, attendues pour orienter les anticipations concernant la politique monétaire de la Réserve fédérale. Le billet vert s'échangeait à 1,1715 dollar pour un euro, en hausse d'environ 0,26 % par rapport à la clôture de la veille, l'euro s'éloignant d'un sommet de 12 semaines atteint mardi.

L'indice du dollar, qui mesure la devise américaine face à un panier de six grandes monnaies, gagnait parallèlement près de 0,35 %, tout en restant proche de son plus bas niveau depuis début octobre, dans un contexte de recul marqué du billet vert depuis le début de l'année.

Les marchés attendent la publication jeudi de l'indice des prix à la consommation (CPI) aux Etats-Unis, après des chiffres de l'emploi jugés modérés plus tôt dans la semaine, qui ont entretenu l'incertitude sur le calendrier des prochaines baisses de taux de la Fed.

Si la banque centrale américaine a abaissé ses taux la semaine dernière comme prévu, elle a toutefois signalé que de nouvelles réductions ne devraient pas intervenir à court terme, ne projetant qu'une seule baisse supplémentaire en 2026, une perspective plus restrictive que celle actuellement intégrée par les marchés.

De son côté, la livre sterling patit d'un ralentissement plus important que prévu de l'inflation en novembre au Royaume-Uni, qui conforte les anticipations de baisse de taux de la Banque d'Angleterre (BoE). Après être tombée plus tôt de 0,83 % face au dollar, la devise britannique perdait 0,66 % par rapport au billet vert au milieu de la journée, à 1,3334 dollar pour une livre.

Elle reculait aussi de 0,40 % par rapport à la monnaie unique européenne, à 87,86 pence pour un euro. L'or, autre valeur refuge concurrente du dollar, poursuit son ascension, prenant 0,37 % à 4.318,60 dollars l'once. L'argent s'est envolé mercredi à un nouveau record, à 66,5284 dollars l'once, tandis que le platine a grimpé jusqu'à 1935,28 dollars, un plus haut depuis 2008.

APS

INTEMPIERIES DANS LE SUD

La Protection civile mobilisée pour secourir les citoyens et sécuriser les axes menacés

Les services de la Protection civile ont été fortement mobilisés durant la nuit de lundi à mardi pour faire face aux conséquences des intempéries ayant touché plusieurs wilayas du Sud du pays.



De fortes pluies, accompagnées de crues soudaines des oueds, ont provoqué des situations à risque, nécessitant des interventions rapides afin de porter assistance aux citoyens et de sécuriser les zones affectées.

Selon le bilan établi mardi matin, les wilayas de Tamanrasset, Biskra et Illizi figurent parmi les plus touchées par ces perturbations météorologiques.

À Tamanrasset, précisément dans la commune d'In Amguel, une voiture transportant trois personnes s'est retrouvée bloquée par la montée soudaine des eaux de l'oued Arak. L'intervention rapide des unités de la Protection civile a permis de dégager le véhicule et de mettre ses occupants en sécurité, évitant ainsi un drame po-

tentiel. Dans la wilaya de Biskra, plusieurs communes ont enregistré d'importantes accumulations d'eau.

À Biskra-ville, trois véhicules ont été immobilisés par les eaux pluviales dans le quartier des 70 logements et ont été dégagés grâce à l'intervention des secours.

D'autres opérations d'envergure ont été menées pour l'absorption des eaux de pluie dans plusieurs localités, notamment à El Ouata dans le quartier Mimouni, à Djemorah dans le quartier Lgouada, ainsi qu'à Ouamache, au niveau du quartier El Ouata.

La commune d'Ourelal a également été affectée par l'inondation d'une habitation située au quartier El Djaâfria, où les équipes de secours

sont intervenues pour limiter les dégâts.

Dans la wilaya d'Illizi, les intempéries ont entraîné la montée des eaux de l'oued Tebenkourt, bloquant un bus vide dans la commune d'In Amenas. Le véhicule a été dégagé sans incident.

Des opérations similaires ont été menées à Bordj Omar Idriss, où les équipes ont procédé à l'évacuation des eaux de pluie dans le quartier El Borj.

La Protection civile a appelé les citoyens à la vigilance, particulièrement à éviter la traversée des oueds en crue et à suivre les consignes de sécurité afin de prévenir tout risque lié aux conditions météorologiques défavorables.

R. N.

CHLEF

Une mobilisation de terrain pour assainir l'environnement et améliorer le cadre de vie

Dans une démarche concrète visant à répondre aux préoccupations des citoyens, une vaste opération d'assainissement et de nettoyage a été lancée dans le quartier des 500 logements Bensouna, dans la commune de Chlef.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des recommandations issues d'une réunion consacrée à l'amélioration de la propreté de l'environnement et à la gestion des nuisances urbaines.

L'opération a porté sur le curage et la libération du réseau d'évacuation des eaux usées, ainsi que sur l'élimination des points noirs identifiés comme sources récurrentes de pollution. L'objectif est double : prévenir les obstruc-

tions du réseau d'assainissement et préserver la santé publique tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

Pour assurer la réussite de cette campagne, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés, avec la participation coordonnée des services de l'Office national de l'assainissement, de la commune de Chlef et des services de l'hydraulique de la daïra.

Cette action conjointe illustre une volonté affirmée de renforcer l'efficacité des interventions de terrain et de répondre durablement aux problématiques environnementales locales.

R. L.

RELIZANE

La wilaya de Relizane place la santé et le service public au cœur de ses priorités stratégiques

La wilaya de Relizane amorce une nouvelle phase de gouvernance axée sur l'amélioration concrète des conditions de vie des citoyens. Sous la présidence du wali, M. Kamel Barkane, le Conseil exécutif de la wilaya s'est réuni pour examiner en profondeur plusieurs dossiers structurants, au premier rang desquels figurent la santé publique, les programmes d'investissement et la qualité du service public.

Une large part de la réunion a été consacrée à un état des lieux détaillé du secteur de la santé, présenté par les responsables concernés.

L'exposé a dressé un tableau complet du fonctionnement des établissements hospitaliers et des structures sanitaires à travers l'ensemble des communes, abordant les équipements médicaux, les moyens de trans-

port sanitaire, l'encadrement médical et paramédical, la disponibilité des médicaments et la couverture sanitaire globale.

L'accent a également été mis sur l'état d'avancement des projets d'investissement, qu'il s'agisse de la réhabilitation des infrastructures existantes, de la réalisation de nouveaux établissements ou du renforcement des équipements hospitaliers.

Ces opérations, financées par différentes sources budgétaires, visent à réduire les disparités territoriales et à garantir un accès équitable aux soins.

Dans son intervention, le wali a rappelé les orientations du Président de la République en matière de consolidation du caractère social de l'État.

Il a insisté sur la nécessité d'améliorer le rendement des structures sanitaires, de renforcer les mécanismes

de suivi et de garantir une qualité de service à la hauteur des attentes des citoyens, notamment en matière de médecine préventive et de prise en charge des maladies chroniques.

La réunion a également permis d'examiner les propositions sectorielles inscrites dans le programme d'investissement public pour les années 2026 et 2027.

Les responsables ont été appelés à orienter leurs projets en fonction des besoins réels de la population et des priorités de développement local.

Enfin, la consommation des crédits budgétaires a été passée au crible, avec un souci affiché d'efficacité, de transparence et de respect des délais, afin d'assurer une meilleure concrétisation des projets au service de la collectivité.

R. L.

ORAN

L'école Pasteur prise en étau par l'informel, l'éducation sacrifiée

A la Ville Nouvelle, l'école Pasteur vit au rythme d'une anarchie devenue insupportable.

Jour après jour, les accès à cet établissement scolaire sont envahis par un marché aux puces informel, transformant les trottoirs et les entrées en un espace chaotique, au mépris de la sécurité et du droit fondamental à l'éducation des élèves.

Chaque matin, parents et enfants sont contraints de se frayer un chemin entre les étais improvisés, dans une atmosphère bruyante et tendue.

Il arrive même que certains élèves soient empêchés d'accéder à l'école, accusant des retards ou rebroussant chemin, une situation jugée inacceptable par la communauté éducative.

Le vacarme incessant, les disputes pour les emplacements et les altercations fréquentes plongent les abords de l'établissement dans un climat incompatible avec un environnement scolaire sain.

Les parents dénoncent un laisser-faire incompréhensible, d'autant plus que des opérations de libération des trottoirs sont actuellement menées ailleurs dans la wilaya.

Pour eux, la protection des écoles devrait constituer une priorité absolue. Si la question de l'informel demeure un défi socio-économique complexe, elle ne saurait justifier l'occupation des accès aux établissements éducatifs.

Garantir un passage libre, sécurisé et apaisé aux élèves de l'école Pasteur est aujourd'hui une urgence qui engage la responsabilité directe des autorités locales.

R. L.

MOSTAGANEM

Achacha, entre potentiel inexploité et horizon économique bouché

À l'extrême Est de la wilaya de Mostaganem, la daïra d'Achacha incarne un paradoxe saisissant. Dotée d'un potentiel naturel important et d'une jeunesse qualifiée, la région peine pourtant à tracer une trajectoire économique claire, laissant sa population dans l'expectative et l'incertitude.

Malgré des efforts notables des pouvoirs publics pour améliorer le cadre de vie, l'absence de perspectives économiques structurantes demeure criante.

L'agriculture, souvent présentée comme vocation naturelle du territoire, reste limitée à des exploitations de subsistance incapables d'absorber la main-d'œuvre locale.

Quant au potentiel touristique, notamment balnéaire, il reste largement inexploité sur plus de cinquante kilomètres de côte.

L'absence de zones industrielles, de projets d'investissement et même de marchés structurés enferme Achacha dans une stagnation prolongée.

Les jeunes diplômés, confrontés au chômage, sont contraints à l'exode vers d'autres wilayas, tandis que le phénomène des harragas a, à une époque, atteint des niveaux alarmants.

Cette région, marquée par un passé militaire et un lourd tribut payé à l'histoire, semble avoir manqué le tournant du développement économique.

Aujourd'hui, Achacha appelle à une réflexion profonde et urgente, afin de transformer ses atouts latents en véritables leviers de croissance et d'espoir pour sa jeunesse.

R. L.

BISKRA

"La langue arabe, ses composantes et sa valeur civilisationnelle", thème d'une conférence scientifique

"La langue arabe, ses composantes et sa valeur civilisationnelle" a constitué mercredi le thème d'une conférence scientifique tenue à la salle des conférences de l'Institut national des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs de Sidi Okba (wilaya de Biskra).

Dans son allocution à l'occasion, le directeur de l'Institut, Ahmed Baadache, a indiqué que "l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de célébration de la Journée mondiale de la langue arabe le 18 décembre de chaque année", ajoutant que l'objectif est de mettre en exergue les composantes de cette langue et son rôle dans l'édition de la conscience intellectuelle et civilisationnelle de la nation.

Les interventions des universitaires et cheikhs durant la rencontre ont abordé les efforts de l'Algérie au service de la langue arabe et la richesse de cette langue en tant que langue de science et de modernité et les difficultés auxquelles elle a dû faire face tout en demeurant solide notamment durant la période de la colonialisation.

La manifestation a constitué une opportunité pour la remise de prix aux étudiants de l'institut lauréats des concours "meilleure recherche sur les efforts des savants algériens au service de la langue arabe" et "meilleur poème en langue arabe" organisés à



L'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe.

La conférence organisée conjointement par l'Institut national des corps spécifiques de l'administration des af-

faires religieuses et l'Université Mohamed-Khider de Biskra s'est tenue en présence d'étudiants de l'institut, de figures de la culture et d'imams de la région.

EL-MEGHAÏER

L'aquaculture intégrée à l'agriculture, thème d'une journée de sensibilisation

"L'aquaculture intégrée à l'agriculture : le Tilapia un modèle d'une production nationale réussie" a été le thème d'une journée de sensibilisation organisée, mercredi à El-Meghaïer.

Initiée conjointement par la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Biskra et la station de la pêche et de l'aquaculture d'El-Meghaïer, en coordination avec la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture d'Ouargla, la Chambre d'agriculture d'El-Meghaïer et le bureau local de l'Union nationale des femmes algériennes, cette rencontre s'est déroulée en présence de différents acteurs.

Dans son allocution d'ou-

verture, le wali Laaredj Nehila, a souligné l'engagement de ses services pour développer cette filière, notamment à travers la création de micro-zones aquacoles dans les communes d'El-Meghaïer et Djamaa, comme une phase initiale, avant une généralisation aux autres communes.

Cette démarche vise à générer des emplois au profit des jeunes de la région qui recèle d'importants atouts naturels susceptibles de donner un nouvel essor aux activités aquacoles.

De son côté, le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Biskra, Salah-Eddine Oudainia, a

indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assister les jeunes à s'investir dans le domaine de l'aquaculture, notamment dans la localité de Ensigha qui dispose d'un important gisement naturel d'artémia (une espèce de crustacé). M. Oudainia a également mis en avant l'importance de développer l'intégration aquaculture-agriculture pour l'irrigation des cultures, tout en permettant de réduire l'usage d'engrais chimiques.

Pour sa part, la représentante de la station locale de la pêche et de l'aquaculture, Zhour Debka, a fait état d'une hausse du nombre d'agriculteurs actifs dans ce

domaine, passant de 5 à 10 agriculteurs entre 2024 et 2025.

Aussi, une augmentation notable en matière de production a été enregistrée, avec plus 179.000 alvins produits en 2024, alors que la production d'alvins de Tilapia a dépassé les 260.000 unités cette année, selon les données fournies.

Cette rencontre a en outre été l'occasion pour mettre en exergue les avantages offerts aux aquaculteurs par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ainsi que la mission d'accompagnement assurée par secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

BECHAR

Journée de formation des associations locales

Une centaine de membre d'associations et organisations locales activant dans différents secteurs, ont pris part, mercredi, à une journée de formation initiée par l'Observatoire national de la société civile (ONSC) à la maison de la culture et des arts "Mohamed Kadi" de Bechar.

Le membre de l'ONSC, Sofiane Affane, qui a encadré cette rencontre de formation aux côtés d'experts et universitaires locaux spécialisés dans plusieurs domaines liés au droit, à l'administration, aux médias et à la gestion financière, a expliqué que cette rencontre, organisée en coordination avec les autorités de la wilaya de Bechar, vise à renforcer les capacités des associations et des organisations locales pour leur permettre de jouer efficacement leur rôle associatif, d'améliorer leurs performances orga-

nisationnelles et managériales, ainsi que la promotion de la culture participative-citoyenne et le volontariat.

M. Affane a ajouté que cette rencontre permet également d'introduire auprès des participants la plateforme numérique de l'ONSC et son fonctionnement, de leur faire connaître les mécanismes de soutien financier et la gestion administrative des associations, en plus de leur rôle face à la désinformation et le renforcement de la coordination entre le mouvement associatif et les autorités locales.

Cette rencontre vise également à mettre en exergue le rôle du mouvement associatif en matière de prévention et de lutte contre le fléau de la drogue, et le renforcement des connaissances des responsables des associations dans les domaines concernant la gestion administrative et finan-

cière modernes des associations et les moyens de création et de mise en œuvre des projets associatifs, a-t-il souligné.

Des ateliers de formation dédiés aux rôles des citoyens dans le renforcement du front intérieur et la lutte contre la désinformation et la manipulation médiatique, ainsi que dans la lutte contre le fléau de la drogue, la gestion administrative et financière des associations, des projets associatifs et les mécanismes de financement, ont été organisés, à cette occasion, par les participants.

Plusieurs participants à cette rencontre d'une journée ont souligné son importance et l'apport des divers domaines débattus dans la contribution de ces associations au développement socio-économique du pays.

FORMATION PROFESSIONNELLE
18 centres d'excellence pour développer les compétences et promouvoir l'innovation

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a lancé un réseau national composé de 18 centres d'excellence visant à développer les compétences et à promouvoir l'innovation, en phase avec les besoins économiques et les exigences du marché du travail, a indiqué mercredi le Secrétaire général du ministère, M. Seddik Koudil.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'une conférence internationale sur "la mise en place de centres d'excellence dans la formation professionnelle", organisée par le ministère, en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), M. Koudil a annoncé "le lancement d'un réseau national composé de 18 centres d'excellence couvrant plusieurs domaines prioritaires, tels que l'agriculture, les industries agroalimentaires, le textile et le cuir, l'industrie pharmaceutique, le tourisme et les énergies renouvelables", dans une démarche visant à "adapter la formation aux exigences du marché du travail et aux besoins économiques".

Il a, à ce titre, souligné la volonté du secteur d'"ériger les centres d'excellence en plateformes intégrées pour le développement des compétences et la promotion de l'innovation".

Et d'ajouter que ces centres "bénéficient d'une attention particulière en termes d'équipements et de programmes de formation, suivant une approche pédagogique innovante reposant sur un partenariat concret avec les entreprises économiques", ce qui est à même de "garantir une insertion fluide des diplômés dans le monde du travail, tout en permettant aux jeunes d'accéder à une formation de qualité leur ouvrant les perspectives d'une participation effective au processus de développement".

Cette conférence se tient dans un contexte marqué par "l'accélération des mutations économiques et technologiques", d'où la nécessité de "développer le système de formation pour renforcer les compétences et se préparer aux métiers de demain", a-t-il dit.

De son côté, le directeur de la Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie à l'UNESCO, M. Borhene Chakroun, a salué l'engagement de l'Algérie à opérer une importante transformation de son système de formation, non seulement pour l'apprentissage, mais aussi pour préparer les générations futures à relever les défis de demain, en phase avec les mutations économiques et technologiques mondiales", mettant en avant l'importance de cet événement "en cohérence avec la vision stratégique de l'Algérie en matière de développement des compétences".

A cette occasion, un exposé consacré aux moyens du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à travers l'ensemble du territoire national a été présenté, mettant en avant le saut qualitatif opéré par les centres d'excellence dans le domaine de la formation professionnelle grâce à un contenu pédagogique de qualité, adapté aux besoins du marché, d'autant plus que l'Algérie dispose de tous les atouts nécessaires pour en faire un levier essentiel d'une économie nouvelle, productive, inclusive et durable.

APS

WASHINGTON (ETATS-UNIS)

Arctique en surchauffe : une année record qui sonne l'alarme climatique mondiale

L'Arctique vient de franchir un seuil inédit et particulièrement inquiétant. Selon le dernier rapport annuel de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), la région polaire a connu l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des relevés modernes.

Entre octobre 2024 et septembre 2025, les températures moyennes ont dépassé de 1,6 °C la normale calculée sur la période de référence 1991-2020, confirmant une accélération spectaculaire du réchauffement dans l'une des zones les plus sensibles de la planète.

S'appuyant sur des données climatiques remontant à 1900, ce rapport dresse un constat alarmant.

L'année étudiée se distingue par l'automne le plus chaud jamais observé, le deuxième hiver le plus chaud et le troisième été le plus chaud en plus d'un siècle.

Pour les scientifiques, il ne s'agit plus d'une simple anomalie ponctuelle, mais bien d'une tendance lourde.

Tom Ballinger, co-auteur du rapport et chercheur à l'Université d'Alaska, évoque un phénomène « alarmant » et sans précédent à l'échelle récente, voire sur des milliers d'années.

Au cœur de cette évolution se trouve le phénomène d'« amplification arctique », qui explique pourquoi la région se réchauffe beaucoup plus vite que le reste du globe.

La disparition progressive de la neige et de la banquise modifie profondément l'équilibre énergétique.

La glace blanche, qui refléchissait une grande partie du rayonnement solaire, cède la place à l'océan sombre, beaucoup plus absorbant.

Ce mécanisme agit comme un cercle vicieux, accélérant encore davantage la hausse des températures.

Cette dynamique s'est illustrée de manière spectaculaire en mars 2025, avec un recul historique de la banquise arctique.

Les observations satellitaires du National Snow and Ice Data Center (NSIDC) montrent que l'étendue maximale de la glace de mer a été atteinte le 22 mars, avec une superficie de 14,33 millions de kilomètres carrés, le niveau le plus bas jamais enregistré depuis plus de quarante ans de surveillance.

Traditionnellement, la banquise s'étend durant l'hiver avant d'atteindre son maximum au printemps.

Mais le réchauffement d'origine humaine freine désormais sa capacité à se reformer durablement. Les conséquences écologiques sont immédiates et profondes.

Ours polaires, phoques et morses dépendent de la glace de mer pour se déplacer, chasser et se reproduire.

Sa disparition fragilise ces espèces emblématiques et, plus largement, l'ensemble des écosystèmes arctiques.

Si la fonte de la banquise n'entraîne pas directement une élévation du niveau des océans, contrairement à celle des glaciers continentaux, elle déclenche une cascade d'effets climatiques aux répercussions globales.

L'afflux accru d'eau douce dans l'Atlantique Nord, lié à la fonte de la glace et à l'augmentation des précipitations, modifie la salinité et la densité des eaux.

Ce déséquilibre menace la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique, un système de courants marins essentiel à la régulation du climat mondial.

Son affaiblissement pourrait avoir des impacts majeurs, notamment sur les hivers européens, habituellement adoucis par ces flux océaniques.

Par ailleurs, le réchauffement accéléré de l'Arctique réduit le contraste thermique entre les pôles et les latitudes moyennes.

Cette atténuation perturbe la circulation atmosphérique et favorise la descente d'air glacial vers des régions plus méridionales, rendant les vagues de froid extrême plus fréquentes et plus imprévisibles.

À ces signaux déjà préoccupants s'ajoute un record de précipitations.

Sur la période octobre 2024-septembre 2025, connue comme « l'année de l'eau », l'Arctique a enregistré l'un de ses niveaux de pluie et de neige les plus élevés depuis 1950.

Autant d'indicateurs convergents qui confirment que le Grand Nord est devenu l'un des principaux baromètres du dérèglement climatique mondial, et que ce qui s'y joue aujourd'hui préfigure les bouleversements à venir pour l'ensemble de la planète.

R.L.

MEXIQUE

Crash dramatique d'un avion à Toluca, aucun survivant parmi les passagers

Le Mexique est sous le choc après le crash tragique d'un avion de tourisme survenu lundi dans le centre du pays, faisant dix morts.



L'appareil, un Cessna transportant huit passagers et deux membres d'équipage, s'est écrasé dans une zone industrielle à proximité de l'aéroport de Toluca, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale Mexico.

Les autorités de secours ont confirmé mardi qu'aucun survivant n'avait été retrouvé.

Selon les premiers éléments communiqués par les services de la Croix-Rouge locale, l'avion s'est abîmé vers midi, peu avant son atterrissage.

L'impact a été d'une extrême violence, provoquant un incendie qui a presque entièrement consumé l'appareil.

Les secouristes, arrivés rapidement sur les lieux, ont fait face à

une scène de désolation, rendant toute tentative de sauvetage impossible.

Adrian Hernandez, secrétaire à la Protection civile de l'État de Mexico, a indiqué que sept corps avaient été retrouvés dans l'épave, tandis que les autres victimes ont été confirmées par recoupement des données de vol et des déclarations de l'aviation civile.

Cette dernière a précisé que l'avion avait décollé de la station balnéaire d'Acapulco, sur la côte Pacifique, pour un vol intérieur reliant le sud du pays à la région centrale.

Le Parquet général a immédiatement ouvert une enquête afin de déterminer les causes exactes de l'accident. Plusieurs pistes sont

envisionnées, allant d'une défaillance technique à des conditions météorologiques défavorables, sans exclure une éventuelle erreur humaine.

Les autorités ont assuré que toutes les données disponibles, y compris les communications radio et l'état de maintenance de l'appareil, feront l'objet d'une analyse approfondie.

Ce drame rappelle la vulnérabilité du transport aérien léger et l'importance des contrôles de sécurité rigoureux.

En attendant les conclusions de l'enquête, les familles des victimes sont plongées dans le deuil, tandis que le pays pleure une nouvelle tragédie aérienne.

R.I.

PEROU

Les recherches suspendues après un glissement de terrain meurtrier en Amazonie



bord au moment de l'accident.

Vingt ont pu être secourus, tandis que les autres ont été emportées par les eaux tumultueuses du fleuve.

Le gouverneur de la région, Manuel Gambini, a expliqué lors d'une conférence de presse que les opérations de recherche sont rendues impossibles par les pluies torrentielles qui s'abattent sur la zone.

La montée des eaux et la force des courants constituent un danger

majeur pour les équipes de secours.

Selon les autorités, les recherches pourraient reprendre en mai, une fois la saison des pluies terminée et le niveau du fleuve suffisamment abaissé.

Depuis deux semaines, la Marine nationale a tenté sans succès de renflouer l'embarcation coulée afin de récupérer les corps, mais les conditions hydrologiques ont compromis toutes les tentatives.

Ce drame figure

parmi les plus meurtriers de ces dernières années dans le pays.

Le précédent accident fluvial majeur remonte à août 2021, lorsque la collision de deux bateaux surchargés sur le fleuve Huallaga avait coûté la vie à 22 personnes.

Cette nouvelle tragédie met en évidence la fragilité des infrastructures fluviales et les risques encourus par les populations dépendantes du transport fluvial en Amazonie.

R.I.

ANNABA

Colloque régional destiné à renforcer les aptitudes des acteurs de terrain dans la lutte contre le VIH

Un Colloque régional destiné à renforcer les aptitudes des acteurs de terrain dans la lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH-Sida) réunit, depuis mercredi à Annaba, des délégués de 8 wilayas de l'est du pays, des experts de l'Institut national de santé publique (INSP) et des représentants d'associations activant dans le domaine de la prévention.



L'inauguration de la rencontre s'est déroulée en présence du directeur général de l'INSP, le Pr Abderezak Bouamra, qui a affirmé, dans une allocution prononcée à cette occasion, que le Colloque vise à "renforcer les capacités des éducateurs de santé et à développer leurs aptitudes pratiques et cognitives en leur enseignant des méthodes de prise en charge des patients aux plans médical, psychologique et social".

Il a ajouté que ces formations permettent aux éducateurs de dispenser un soutien psychologique

et social aux patients, de mieux comprendre la nature de la maladie et les méthodes de sa prévention.

Le Pr Bouamra a également soutenu que le développement des aptitudes des éducateurs de santé "augmente l'efficacité des interventions sur le terrain, permet d'atteindre les groupes les plus exposés à l'infection et renforce la culture du dépistage précoce et de la détection de nouveaux cas".

Les travaux de la première journée ont donné lieu à des interventions scientifiques autour de

cette maladie qui ont abordé la situation épidémiologique mondiale et nationale, les origines de l'infection et sa transformation en maladie chronique, ainsi que les approches pour promouvoir le dépistage et le diagnostic rapides, le rôle des acteurs pour une communication efficace pour mieux sensibiliser, en mettant l'accent sur les aspects psychologiques des patients et la nécessité de leur fournir un soutien social et préservé leur dignité. Des modèles de partenariats entre le secteur public et des associations,

ayant pour objectif d'élargir les espaces de dépistage en dehors des hôpitaux ont également été présentés au cours de la rencontre.

Le Colloque, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, sera marqué par des ateliers pratiques pour les travailleurs de terrain dans le domaine de la lutte contre le VIH, portant sur les techniques de dépistage et de prévention, le développement de la communication directe avec les groupes vulnérables et la prise en charge des incidents liés à la contamination par le sang.

BOUIRA

Coup d'envoi des travaux de réalisation d'un hôpital mère-enfant de 80 lits (DSP)

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un hôpital mère-enfant d'une capacité de 80 lits à Bouira, a été donné mercredi par les autorités locales de la wilaya, a-t-on appris auprès des services de la Direction de la santé et de la population (DSP).

Lors d'une visite effectuée dans le quartier Belmahi, à la sortie nord de la ville de Bouira, où est implanté le site du chantier, le wali Houria

Aggoune a procédé en début d'après-midi à la pose de la première pierre de cet important projet, qui une fois achevé, renforcera le secteur de la santé en matière d'infrastructures et de services de soins au profit des citoyens de la wilaya. Selon la fiche technique présentée aux autorités de la wilaya sur place, une enveloppe financière de plus de 3 milliards de dinars a été allouée à ce projet qui, une fois mis en

service, consoliderait les soins maternels et pédiatriques et aiderait à alléger la pression qui subissent actuellement les différents hôpitaux de la wilaya, en particulier les services de maternité.

A relever, d'autres projets du secteur de la santé ont également été relancés, dont le nouvel hôpital de 120 lits à M'Chedallah (Est de Bouira) et le nouvel hôpital de Bordj Khiris, d'une capacité de 80 lits.

TISSEMSILT

Réception attendue de l'hôpital de Lardjem au cours du premier semestre 2026

La réception de l'hôpital de la commune de Lardjem (wilaya de Tissemsilt) est prévue, au cours du premier semestre de l'année prochaine, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur local de la Santé et de la Population (DSP), Bahaeeddine Fatmi.

M. Fatmi a précisé que cet hôpital, d'une capacité de 60 lits, s'inscrit dans le

cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Tissemsilt sur instruction du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, soulignant que le taux d'avancement des travaux a dépassé les 80 %.

Les procédures administratives relatives à l'équipement de cet établissement de santé en

matériels médicaux et équipements nécessaires ont déjà été engagées, a-t-il détaillé.

À sa mise en service, cet hôpital contribuera à l'amélioration des prestations de santé au profit des patients de la région et à l'allègement de la pression sur l'hôpital du chef-lieu de wilaya.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, dans le cadre du même programme complémentaire de développement, de plusieurs opérations, notamment la réhabilitation et l'aménagement de six polycliniques, l'acquisition de 30 ambulances, ainsi que d'une clinique mobile dotée de divers équipements médicaux au profit des populations des zones enclavées, a-t-on indiqué.

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 70.668 martyrs et 171.152 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.668 martyrs et 171.152 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps d'un martyr ainsi qu'un blessé ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 394 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.075 autres ont été blessés, tandis que les corps de 634 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

VIEUX REMÈDES ET IA L'OMS recherche des preuves d'efficacité de la médecine traditionnelle

Le deuxième sommet de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la médecine traditionnelle s'ouvre, mercredi à New Delhi, avec l'ambition de promouvoir scientifiquement certains traitements traditionnels en recourant aux nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle (IA).

L'agence onusienne espère notamment rendre ces pratiques, comme l'acupuncture, la médecine ayurvédique -née en Inde- ou les remèdes à bases de plantes- plus compatibles avec les systèmes de santé modernes.

La médecine traditionnelle "n'appartient pas au passé", a souligné directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans une vidéo, précisant que sa demande "ne cesse de croître à travers les pays, les communautés et les cultures".

Selon Shyama Kuruvilla, directrice du Centre mondial de médecine traditionnelle de l'OMS à Jamnagar, dans l'Etat du Gujarat, le recours aux remèdes traditionnels est "une réalité à travers la planète", relevant que "40 à 90 % des habitants de 90 % des Etats membres de l'OMS y ont recours".

"La moitié de la population mondiale n'a pas accès aux services de santé de base, la médecine traditionnelle est souvent l'offre de soin la plus proche, voire la seule disponible pour beaucoup", a-t-elle expliqué lors d'un entretien accordé aux médias.

Toutefois, "moins de 1 % du financement de la recherche mondiale en matière de santé est actuellement alloué à la médecine traditionnelle", selon l'OMS.

L'agence la définit comme la "somme des connaissances, capacités et pratiques basées sur des théories, croyances et expériences propres à différentes cultures, explicable ou non, utilisées pour entretenir la santé, la prévention, le diagnostic ou le traitement" des maladies.

L'OMS doit profiter de ce sommet pour lancer ce qu'elle présente comme le plus grand répertoire numérique mondial de recherches sur le sujet, une bibliothèque contenant 1,6 million de références scientifiques.

La recherche est à "un moment charnière", selon Mme Kuruvilla, et la technologie, dont l'IA, permettent d'appliquer une rigueur scientifique aux remèdes traditionnels.

La responsable scientifique de l'OMS, Sylvie Briand, a souligné l'importance du rôle qu'elle pourrait jouer.

"Elle peut cribler des millions de composés, nous aider à comprendre la structure complexe des produits à base de plantes et à en extraire les constituants pertinents pour maximiser les bénéfices et réduire les effets indésirables", a-t-elle expliqué.

APS

FORUM DK NEWS

Les anciens parlementaires algériens revendentiquent une parole d'expérience au service de l'unité nationale et de l'intérêt général

► « Non à la division de l'Algérie, la mémoire de nos chouhadas, nous interpelle de veiller à l'Unité nationale »

Dans une atmosphère à la fois studieuse, solennelle et empreinte de responsabilité institutionnelle, le Forum de DK News a accueilli ce mercredi dernier, le président de la Fondation algérienne des anciens parlementaires des deux chambres, M. Abdelkrim Abidat, pour une rencontre qui a largement dépassé le cadre d'une simple présentation d'activités en présence de ses membres dont les ex députés Abderrahmane Drouiche (vice-président), Sehalia Yagoub (vice-présidente) ainsi que le trésorier de la fondation algérienne des anciens parlementaires des deux chambres, l'ex député Kerfali Said.

Abed MEHRT

Cette tribune s'est imposée comme un véritable moment de réflexion nationale sur la place, le rôle et la responsabilité des anciens élus dans l'Algérie d'aujourd'hui, à l'heure où le pays fait face à des mutations profondes sur les plans politique, institutionnel, social et géopolitique.

Dans un portefeuille de journalistes d'université, de la Faculté de l'Information et de la communication de l'université d'Alger 3, d'acteurs de la société civile.

Le président a dressé un bilan détaillé et argumenté d'une troisième année structurante, tout en exposant une vision claire et assumée pour l'avenir.

Cet événement, marqué par un hommage solennel à Cherhal Abdelmajid, dit l'Antar, figure emblématique du journalisme national et fondateur inspiré du Forum DK NEWS, a offert une réflexion de haut niveau.

Dès l'ouverture, le Forum a tenu à honorer la mémoire de Cherhal Abdelmajid, ancien directeur général du journal El Moudjahid et fondateur du journal Al-Djazaïr, DK NEWS, qui a marqué de son empreinte l'histoire de la presse algérienne et la promotion du débat citoyen.

Le professeur Abidat a salué la vision de cet homme de presse : Cherhal Abdelmajid restera à jamais dans nos mémoires comme l'homme qui a donné à la presse nationale une dimension nouvelle : celle de l'éducation, du débat et de la transmission de valeurs.

Cette éocation n'était pas qu'un hommage : elle rappelait à quel point le rôle des médias est crucial pour relancer l'opinion, prévenir les dérives et accompagner les jeunes dans leurs choix de vie et dans le même cadre, M.

Abidat Abdelkrim a rendu hommage à Roudha Mohamed, fondatrice de la fondation.

Créé le 19 décembre 2022, la Fondation algérienne des anciens parlementaires des deux chambres est née d'une conviction forte : l'expérience parlementaire accumulée par des femmes et des hommes ayant servi la nation au sein du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale constitue un capital immatériel précieux qu'il serait non seulement injuste, mais surtout préjudiciable de laisser en marge du débat public.

Des anciens élus ont déclaré que Cherhal Abdelmajid a tenu à lever toute ambiguïté sur la nature et la finalité de cette initiative, en affirmant qu'elle ne relève ni de la fondation institutionnelle ni d'une quelconque volonté de retour sur le devant de la scène politique.

Il s'agit, a-t-il insisté, d'une démarche citoyenne, responsable et lucide, dictée par l'intérêt général et par le devoir moral de continuer à servir l'Algérie autrement.

Pour le président de la fondation, les anciens parlementaires ne sauraient être relégués à un rôle purement symbolique ou méromorphe.

Leur vécu institutionnel, leur connaissance fine des mécanismes législatifs, leur familiarité avec les réalités du terrain et leur compréhension des équilibres politiques et sociaux leur confèrent une responsabilité particulière vis-à-vis de la nation.

Cette expérience doit être mise à disposition dans la compétition politique, mais dans l'éclairage du débat public, l'accompagnement des institutions et la contribution intellectuelle et citoyenne aux grandes questions d'intérêt national, dans un esprit de neutralité, de modération et de respect scrupuleux des institutions de la République.

C'est dans cet esprit que la fondation a été conçue comme une organisation strictement apolitique, non partisane et non lucratif, régie par la loi n° 06/12 et dotée d'un règlement intérieur clair et rigoureux, présenté publiquement lors du Forum DK News en gage de transparence et de crédibilité.

Cette clarification juridique et organisationnelle a constitué l'un des piliers de la première phase d'existence de la fondation, volontairement consacrée à la structuration interne et à la consolidation des structures.

Le bilan dressé par M. Abdelkrim Abidat au terme de cette première année se veut globalement positif et porteur d'enseignements.

La mise en place des organes de direction, la définition précise des objectifs, l'adoption des mécanismes de fonctionnement et la fédération d'anciens élus issus de parcours divers autour d'une vision commune ont représenté des étapes essentielles pour assurer la légitimité et la cohérence de la structure.

Selon le président de la fondation, l'acquis le plus significatif réside dans l'installation d'un cadre organisé, crédible et inclusif, capable de rassembler des anciens parlementaires ayant exercé à différentes périodes de l'histoire institutionnelle du pays, y compris durant la phase du Conseil national des élus, et de faire émerger une nouvelle dynamique.

Autre élément d'aspect organisationnel, la fondation a rapidement affirmé sa vocation active.

Depuis sa création, plusieurs rencontres périodiques ont été organisées, favorisant l'échange d'expériences, la réflexion collective et la concertation autour des grandes questions nationales.

Ces rencontres ont permis d'aborder, avec recul et responsabilité, des thématiques d'actualité économique, sociale, institutionnelle et géopolitique, loin de toute logique partisane ou de surenchère.

L'objectif clairement affiché n'est pas de se substituer aux institutions élues ni d'intervenir dans le jeu politique, mais d'apporter un éclairage objectif et constructif, fondé sur l'expérience parlementaire et la mémoire institutionnelle.

Cette contribution au débat public se traduit concrètement par des analyses approfondies, des discussions thématiques et des propositions formulées dans un esprit de rigueur et de neutralité.

Les membres de la fondation mobilisent leur connaissance des procédures parlementaires, des

conservant une vision globale et cohérente des enjeux nationaux.

Les responsables de la fondation soulignent le caractère inédit de cette expérience dans l'histoire parlementaire algérienne, en ce qu'elle réunit des anciens élus de différentes générations et sensibilités autour d'un cadre unificateur.

Les relations avec les institutions publiques et l'état ont également été abordées lors de cette rencontre.

M. Abdelkrim Abidat a indiqué que les membres de la fondation ont été reçus par le président du Conseil de la nation et par le président de l'Assemblée populaire nationale.

Ces échanges s'inscrivent, selon lui, dans une logique de complémentarité et de coopération institutionnelle, la fondation se positionnant comme une force de proposition respectueuse des institutions et attachée à accompagner toute action visant à préserver les intérêts supérieurs de la nation.

Dans un contexte régional et international marqué par des tensions, des campagnes de désinformation et des tentatives de déstabilisation, le président de la fondation n'a pas éludé la question des menaces pesant sur l'Algérie.

Il a estimé que le pays est aujourd'hui la cible de campagnes hostiles nécessitant vigilance, cohésion et résistance pour préserver l'unité nationale.

À ce titre, la fondation se veut un front interne de défense des intérêts nationaux, œuvrant à la consolidation de la stabilité et de la sécurité par le dialogue, la sensibilisation et la contribution intellectuelle.

« Non à la division de l'Algérie », a-t-il martelé, rappelant que la mémoire de nos chouhadas interpelle la conscience collective et impose de veiller jalousement à l'unité nationale, érigée en ligne rouge intangible.

Dans cette même perspective, M. Abdelkrim Abidat a salué les efforts déployés par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, pour faire avancer la construction de l'Algérie nouvelle, la consolidation de l'unité nationale et l'assermentation de l'Armée nationale populaire, dignes héritiers de l'ALN, pilier de l'Etat algérien et garantie de la stabilité et de l'intégrité territoriale.

La rencontre a également été marquée par un moment d'hommage appuyé au regretté Hadj Abdelmajid Cherhal, fondateur du quotidien national DK News, dont le parcours professionnel et l'engagement ont durablement marqué le journalisme algérien.

Un hommage empreint d'émotion et de reconnaissance, rendu dans un lieu symbolique qui continue de porter sa vision d'une presse nationale responsable et engagée.

Parmi les initiatives concrètes menées ou programmées par la fondation figurent des visites au Centre national de prévention et de lutte contre la drogue, des actions de volontariat telles que des plantations d'arbres à l'université Saïd Dahlab, l'édition d'une revue intitulée « Le participant algérien à l'ère contemporaine », la mise en place d'un programme de formation à l'écriture et à la recherche et d'une médaille d'honneur destinée à récompenser les anciens parlementaires et les élus en exerceant s'étant distingués par leur engagement, leur assiduité, leur proximité avec les citoyens et leur contribution au développement local. Les débats rencontrés lors de cette première phase ont été évoqués avec lucidité. Le président de la fondation a reconnu que la mise en place d'une organisation regroupant des profils et des parcours divers n'est pas exempte de difficultés.

Toutefois, ces obstacles ont été surmontés grâce à une gouvernance fondée sur la concertation, la transparence et la collégialité, renforçant ainsi la cohésion interne et la crédibilité de la structure.

En conclusion, M. Abdelkrim Abidat a réaffirmé l'engagement indéfectible de la Fondation algérienne des anciens parlementaires des deux chambres à poursuivre son action dans le strict respect des lois de la République et des valeurs républicaines.

Convaincu que l'expertise, le dialogue et la mémoire institutionnelle constituent des leviers essentiels pour accompagner les mutations que connaît le pays, il assure que la fondation continuera à œuvrer, avec responsabilité et modération, au service exclusif de l'intérêt général.

Cette rencontre au Forum de DK News aura ainsi marqué une étape déterminante dans le parcours d'un organisme jeune, mais résolument tournée vers l'avenir et déterminée à contribuer, de manière durable et constructive, au débat national.



micénanismes législatifs et des enjeux institutionnels pour offrir des lectures équilibrées des dossiers d'intérêt général.

Une démarche qui vise à enrichir le débat public et à renforcer la qualité de la réflexion collective, tout en respectant strictement les prérogatives des instances constitutionnelles.

La dimension citoyenne occupe une place centrale dans la vision portée par la fondation algérienne des anciens parlementaires.

M. Abdelkrim Abidat a rappelé avec force que servir l'intérêt général constitue la raison d'être même de la fondation.

Dans un contexte où le lien entre le citoyen et les institutions doit être consolidé, les anciens élus ont déclaré, la responsabilité de contribuer à la pédagogie citoyenne, à la sensibilisation ci-vique et à la promotion d'une culture de la participation et de la responsabilité.

C'est dans cette perspective que la fondation prévoit l'organisation de journées portes ouvertes, d'actions de sensibilisation et de rencontres citoyennes visant à expliquer le rôle des assemblées élues, le fonctionnement du Parlement et les responsabilités des représentants du peuple.

La jeunesse figure également au cœur des priorités de la fondation.

Le président a souligné que l'encouragement de la participation citoyenne des jeunes constitue un enjeu majeur pour l'avenir démocratique du pays.

Des journées d'entraînement et d'instruction destinées aux nouveaux électeurs et aux jeunes universitaires sont programmées afin de leur permettre de mieux appréhender le travail parlementaire et l'importance de l'engagement civique.

Il s'agit, a-t-il expliqué, de transmettre l'expérience accumulée par les anciens parlementaires de manière pédagogique et accessible, afin de susciter des vocations et de renforcer la confiance des jeunes générations dans les institutions.

Sur le plan institutionnel, le bilan présenté au Forum de DK News met en évidence une structure très étendue et diversifiée.

La fondation compte aujourd'hui sept membres au sein de son bureau national et cinquante-huit coordinateurs répartis à travers les différentes wilayas du pays.

Cette configuration traduit la volonté d'assurer une présence territoriale équilibrée, tout en



SAHARA OCCIDENTAL

Mary Lawlor exprime son "inquiétude" face à "l'aggravation du harcèlement" par le Maroc des défenseurs sahraouis des droits de l'homme

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, a exprimé son "inquiétude" face à "l'aggravation du harcèlement" par le Maroc contre les défenseurs sahraouis des droits de l'homme, notamment contre l'ancien prisonnier politique Sidi Mohamed Daddach.



"J'apprends avec inquiétude l'aggravation du harcèlement et des attaques contre le défenseur des droits de l'homme sahraoui Sidi Mohamed Daddach et d'autres défenseurs des droits de l'homme", a-t-elle écrit mardi sur les réseaux sociaux.

Selon la rapporteuse spéciale de l'ONU, les défenseurs sahraouis des droits de l'homme "ont été violemment empêchés par les forces de sécurité marocaines d'assister à une réunion le 10 décembre 2025".

Pis encore, "ils ont été traînés, battus, roués de coups de pied et insultés", a-t-elle déploré.

Ces actes d'intimidation et ces agressions s'inscrivent dans un contexte plus général de répression à l'encontre de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Sahara occidental occupé.

De nombreuses organisations internationales de défense

des droits de l'homme dénoncent régulièrement le harcèlement, la répression et les violations dont sont victimes les défenseurs sahraouis des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Mary Lawlor a déjà exigé, à deux reprises, des autorités d'occupation marocaines de "mettre fin à la répression des défenseurs des droits humains (DDH) au Sahara occidental".

Cet expert de l'ONU a interpellé le Maroc, en juin et en octobre, pour "mettre fin à la répression" dont est victime Sidi Mohamed Daddach qui "continue de subir le harcèlement des forces de sécurité marocaines".

En avril dernier, la rapporteuse spéciale de l'ONU et d'autres experts onusiens ont exprimé leur "grave préoccupation" face à la campagne de répression menée ces derniers mois par les autorités marocaines contre des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des portes-parole de la contestation au Sahara occidental occupé, "en représailles de leur soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Dans une communication transmise au gouvernement du Maroc, Mme Lawlor et ces experts de l'ONU ont fait part de leurs "vives préoccupations concernant les actes d'intimidation et de diffamation contre M.

Tamek, et la surveillance et la présence continue d'agents de sécurité devant son domicile".

Les experts onusiens ont exprimé également leur "préoccupation" concernant "les restrictions à la liberté de mouvement et de réunion de M.Tamek, des membres du CODESA et d'autres défenseurs des droits humains du Sahara occidental".

RDC

Plus de 4 millions d'enfants de moins de cinq ans menacés de malnutrition aiguë



La dégradation rapide de la sécurité alimentaire en République démocratique du Congo (RDC) place plus de quatre millions d'enfants de moins de cinq ans sous la menace de la malnutrition aiguë en raison de la persistance des conflits armés, des déplacements massifs de population et des conditions sanitaires durablement dégradées, selon des données du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

Parmi ces enfants, plus de 1,3 million souffrent déjà de la forme de malnutrition la plus grave, qui engage directement le pronostic vital, indiquent de nouvelles données de l'IPC, un groupe d'experts internationaux faisant autorité sur la question. La crise touche également les adultes les plus vulnérables.

Environ 1,5 million de femmes enceintes ou allaitantes devraient souffrir de malnutrition et nécessiter un traitement sur la même période.

A l'échelle nationale, près de 25 millions de personnes, soit plus d'un cinquième de la population congolaise, connaissent déjà des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

Trois territoires de l'Est: Djugu et Mambasa, en Ituri, et Masisi, au Nord-Kivu, ont récemment atteint un seuil d'"urgence".

Les projections pour le premier semestre 2026 sont encore plus préoccupantes.

"Cette situation, combinée à la réduction prévue de l'aide alimentaire humanitaire, exposera les populations vulnérables à un risque accru d'insécurité alimentaire aiguë", s'inquiètent les experts.

Cette dégradation humanitaire s'inscrit dans un contexte sécuritaire en pleine recomposition dans l'est du pays.

Le groupe armé M23 a lancé ces derniers jours une nouvelle offensive dans la province du Sud-Kivu, s'emparant de plusieurs localités, dont Uvira, tombée le 9 décembre à l'issue de combats intenses.

Depuis le 8 décembre, les autorités locales estiment qu'environ 110 000 personnes ont fui vers d'autres zones de la province, tandis que des milliers d'autres ont franchi les frontières vers le Burundi, et, pour certains, poursuivi leur route vers la Tanzanie.

La plupart des familles déplacées s'abritent dans des espaces publics, sans accès régulier à l'aide humanitaire.

SOMALIE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA tient une réunion sur la situation

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu une réunion consacrée à l'examen de l'évolution de la situation en Somalie et au déroulement des opérations de la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine dans ce pays (AUSSOM), les débats ayant porté sur les récents développements politiques en Somalie ainsi que la situation financière complexe de la Mission et les moyens d'y remédier.

À ce propos, l'ambassadeur d'Algérie et représentant permanent auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la stabilité de ce pays frère, et son engagement constant en faveur des efforts de paix, soulignant la volonté de l'Algérie, en tant que membre du CPS de l'UA, de continuer à accompagner la République de Somalie dans ses efforts soutenus de lutte contre le terrorisme et de consolidation de la paix, en coordination avec les partenaires régionaux et internationaux. Le diplomate algérien a également

rélevé l'importance de trouver des solutions consensuelles aux difficultés financières auxquelles fait face l'AUSSOM, afin de permettre au gouvernement somalien de prendre en main la gestion sécuritaire, rappelant, dans ce cadre, la responsabilité du Conseil de sécurité des Nations unies pour garantir un financement durable de cette mission.

Par ailleurs, la Commission de l'Union africaine a proposé plusieurs options concernant l'avenir de l'AUSSOM, à même d'aider la Somalie à instaurer la stabilité et la paix et à renforcer ses institutions.

Ces propositions seront étudiées ultérieurement par les pays participant à cette mission continentale ainsi que par le Comité d'état-major du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, avant d'être soumises au CPS.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine devrait publier prochainement un communiqué à ce sujet.

APS



L'ONU TRANCHE EN FAVEUR DU DROIT PALESTINIEN

Une résolution historique sur les ressources naturelles

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution majeure réaffirmant la souveraineté permanente du peuple palestinien sur ses ressources naturelles, marquant une nouvelle étape dans la reconnaissance internationale de ses droits fondamentaux.

Adoptée à une écrasante majorité de 156 voix, cette résolution consacre un principe juridique central face aux pratiques de l'occupation.

Le texte réaffirme l'applicabilité de la quatrième Convention de Genève au territoire palestinien occupé, y compris El-Qods-Est, et rappelle les obligations découlant du droit international humanitaire et des pactes relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels.

Il s'appuie également sur l'avavis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en juillet 2024,



qui avait conclu à l'illégalité de la présence continue de l'entité sioniste dans ces territoires.

La résolution condamne l'exploitation des ressources naturelles palestiniennes et appelle explicitement à y mettre fin, soulignant le droit du peuple palestinien à exiger une compensation pour les préjudices subis.

Elle met en lumière l'impact environnemental dévastateur de la colonisation, de la construction du mur et des autres pratiques imposées sur le terrain.

Le représentant permanent de

l'État de Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, a salué ce vote massif, y voyant le reflet d'une sympathie internationale croissante, renforcée par l'ampleur de l'agression subie par la population palestinienne à Ghaza et en Cisjordanie.

Cette résolution, bien que non contraignante, constitue un signal politique fort et un levier supplémentaire pour renforcer la légitimité des revendications palestiniennes sur la scène internationale.

R.I.

La Colonisation a atteint en 2025 son niveau le plus élevé (ONU)

L'expansion des colonies sionistes en Palestine a atteint, en 2025, son niveau le plus élevé, a affirmé le coordonnateur spécial adjoint des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Ramiz Alakbarov.

"En 2025, la progression de la colonisation a atteint son niveau le plus élevé depuis que les Nations unies ont commencé à en assurer le suivi en 2017", a-t-il relevé, lors de la présentation, mardi devant le Conseil de sécurité, du dernier rapport trimestriel du secrétaire général sur l'occupation sioniste.

Evoquant une dynamique qui s'accélère alors même que le droit international en fixe clairement les lignes rouges, le nouveau rapport pointe du doigt l'expansion des colonies en Cisjordanie, y compris à Al Qods-Est, qui constitue aujourd'hui le principal facteur de déstabilisation structurelle.

"Elle alimente les tensions, entrave l'accès des Palestiniens à leurs terres et compromet la viabilité d'un Etat palestinien contigu et souverain", a souligné M. Alakbarov.

La décision prise le 11 décembre par les autorités d'occupation sionistes d'approuver ou de régulariser 19 colonies de peuplement supplémentaires, dont celles éva-

cées en 2005 du nord de la Cisjordanie, s'inscrit dans cette logique.

Une politique qui, selon l'ONU, "ne se limite plus à l'extension des colonies existantes, mais englobe désormais avant-postes et infrastructures associées, au mépris du droit international".

"Toutes les colonies (sionistes) en Cisjordanie, y compris à Al Qods-Est, ainsi que les infrastructures qui leur sont associées, sont dépourvues de toute validité juridique et constituent une violation du droit international et des résolutions des Nations unies", a-t-il rappelé.

Il renvoie explicitement à l'avavis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ), le 19 juillet 2024, qui enjoint à l'entité sioniste de cesser toute nouvelle activité de colonisation, d'évacuer les colons et de mettre fin à sa "présence illégale" dans le territoire palestinien occupé. Une mise en demeure juridique restée jusqu'ici sans effet.

A l'expansion territoriale s'ajoute une recrudescence des violences de colons cet automne, notamment durant la récolte des olives.

"Les attaques sont devenues plus fréquentes et plus violentes, souvent en présence ou avec le soutien

des forces de sécurité", a dénoncé le coordinateur adjoint.

Parallèlement, les opérations militaires dans le nord de la Cisjordanie ont provoqué, selon l'ONU, "de lourdes pertes humaines, des déplacements de population et des destructions à grande échelle", notamment dans les camps de réfugiés.

Le maintien prolongé de forces sionistes dans ces camps "contrevient à l'obligation de mettre fin à l'occupation illégale", souligne le rapport.

Pis encore, "l'expansion du périmètre des colonies (...) renforce encore l'occupation illégale et viole le droit international, tout en sapant le droit des Palestiniens à l'autodétermination", a-t-il résumé. Par ailleurs, la situation à Ghaza demeure préoccupante.

Le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre reste "fragile".

Des frappes sionistes ponctuelles se poursuivent, causant "d'importantes pertes civiles", a-t-il déploré. Sur le plan humanitaire, le tableau demeure sombre.

"Les principales sources de protestations demeurent hors de portée pour la majorité de la population", tout comme l'eau potable, les soins médicaux ou un abri adéquat, note l'ONU.

L'UNRWA renouvelle son appel à l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire à Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a renouvelé mercredi son appel à l'entrée immédiate de l'aide dans la bande de Ghaza, face à l'aggravation des conséquences des conditions météorologiques extrêmes.

Dans un communiqué publié sur X, l'agence onusienne a déclaré que les intempéries aggravaient

encore les conditions de vie déjà désastreuses de milliers de personnes abritées sous des tentes ou dans des maisons endommagées.

L'UNRWA a déclaré que, bien qu'elle continue de soutenir les familles déplacées, les autorités sionistes empêchent depuis des mois l'agence d'acheminer directement l'aide humanitaire à Ghaza.

Elle a signalé des décès causés

par l'effondrement de bâtiments endommagés où des familles s'étaient réfugiées, ainsi que des décès d'enfants dus au froid extrême.

L'UNRWA a souligné que la situation actuelle devait cesser, appelant à l'entrée immédiate et massive d'une aide humanitaire pour faire face à l'escalade de la crise humanitaire dans la bande de Ghaza.

COLOMBIE

L'escalade de la violence relance les inquiétudes sécuritaires

La Colombie a été de nouveau endeuillée par la violence armée, avec la mort de deux policiers tués dans l'explosion d'un engin piégé à Cali, troisième ville du pays.

L'attaque, survenue à l'aube, a été attribuée à la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN), selon les autorités locales.

Les deux agents, qui circulaient à moto, ont été mortellement touchés par des éclats d'engins improvisés.

Le chef de la police de Cali, le général Henry Bello, a confirmé que l'attentat s'inscrit dans une vague d'attaques coordonnées menées par l'ELN.

Depuis le début de l'année et jusqu'au mois de septembre, pas moins de 146 soldats et policiers ont été assassinés par différents groupes armés illégaux, soit une augmentation alarmante de 128 % par rapport à l'année précédente, selon les données du ministère de la Défense.

Depuis dimanche dernier, 82 attaques ou actes de sabotage ont été recensés, exacerbant les inquiétudes quant à la dégradation de la situation sécuritaire dans plusieurs régions du pays.

Cette recrudescence de la violence met à rude épreuve les efforts du gouvernement visant à instaurer une paix durable à travers le dialogue avec les groupes armés.

Pour de nombreux observateurs, ces attaques traduisent la fragilité du processus de paix et la complexité d'un conflit enraciné depuis des décennies dans les inégalités sociales et territoriales.

R.I.

THAÏLANDE

19 militaires tués lors des affrontements avec le Cambodge

Le nombre de militaires thaïlandais tués lors des affrontements à la frontière avec le Cambodge est passé de 17 à 19, ont annoncé mercredi les autorités militaires thaïlandaises.

"Des affrontements se déroulent près de temple de Ta Khwai et de la colline 350. Deux militaires ont été tués au cours des combats", ont indiqué les autorités militaires thaïlandaises dans un communiqué.

Des affrontements aux armes légères avaient éclaté le 7 décembre le long de la frontière entre les deux pays.

L'armée de terre thaïlandaise avait annoncé le lendemain que les forces cambodgiennes avaient effectué tôt le matin des tirs d'artillerie contre ses positions dans la zone frontalière.

Les forces aériennes thaïlandaises avaient alors frappé des infrastructures militaires du Cambodge. Ce dernier n'a fourni aucune donnée sur ses pertes. Le ministre cambodgien de l'Information, Pheaktra Neth, avait précédemment fait état de la mort de quinze civils.

LIBAN

Deux martyrs dans des frappes sionistes sur le sud du pays

Deux Libanais sont tombés en martyrs mardi, suite à deux frappes distinctes menées par les forces sionistes contre deux véhicules au sud du Liban.

"Deux frappes de l'ennemi" sioniste "ont ciblé deux véhicules : le premier sur la route reliant Mar-kaba à Odaisseh, dans le district de Marjayoun, et le second sur la route reliant Sebline à Jâdra", a rapporté l'agence de presse libanaise (ANI) qui fait également état d'un tir d'obus au phosphore ayant visé le village de Marwâhîn.

Les frappes sionistes ont entraîné la mort en martyrs de deux personnes, selon un bilan provisoire, ajoutent des sources locales.

En violation du cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit régulièrement ses agressions contre le Liban, faisant souvent des martyrs et des blessés.

APS

TAMANRASSET

Le lancement d'un festival culturel international au Sud

La ville de Tamanrasset a vibré mardi soir au rythme de la musique et de la fête à l'occasion de l'ouverture de la première édition du Festival culturel international de la musique du Sud.

Cet événement inédit, organisé dans la capitale de l'Aïaghgar, a réuni une pléiade d'artistes algériens et étrangers, offrant au public une immersion dans la richesse et la diversité des expressions musicales du Sud.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la Maison de la culture, en présence des autorités locales et d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les premières prestations artistiques ont donné le ton d'un festival placé sous le signe du partage, de l'authenticité et du dialogue culturel.

Selon le commissaire du festival, Abdelhamid Bouhalala,



cette manifestation ne se limite pas à des concerts. Elle comprend également un important volet académique, avec des communications consacrées à l'exploitation de la musique algérienne dans les œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi qu'au rôle fondamental de la musique du Sud dans la promotion de l'identité nationale et le développement du tourisme culturel.

Des ateliers de formation sont également programmés au profit des participants, sous la supervision de cadres et de spécialistes issus d'instituts d'arts reconnus.

Ces espaces d'apprentissage visent à transmettre le savoir-faire musical, à encourager la

créativité et à favoriser l'échange d'expériences entre artistes de différentes générations et horizons.

Prévu jusqu'à dimanche prochain, le festival ambitionne de devenir un rendez-vous culturel majeur dans le Sud algérien. Les organisateurs ont choisi la période hivernale afin de coïncider avec la saison du tourisme saharien et les vacances d'hiver, favorisant ainsi une large participation du public, des familles et des visiteurs.

À travers cette initiative, Tamanrasset affirme sa vocation de carrefour culturel et musical, ouvert sur le monde et profondément enraciné dans son patrimoine.

R.C.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE SIDI MAKHLLOUF
COMMUNE D'ELASSAFIA

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune d'EL ASSAFIA lance un avis de recrutement dans les grades suivant :

Grades	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité demandée	Nombre P.O	Lieu de réalisations	Autres conditions
Administrateur territorial	Concours sur épreuve	Parmi les candidats titulaires d'un licence ou diplôme équivalent dans la spécialité demandée	01- Science Juridique et administratives ; 02- Science politique ; 03- Science commerciales ; 04- Science financières ; 05- Science économiques ; 06- Science de gestion ; 07- Science de l'information et communication ; 08- Science islamiques : spécialité (charia et droit) ; 09- Science sociales : spécialité psychologie du travail et de l'organisation ; 10- Sciences sociales : spécialité démographie ; 11- sociologie : métiers de l'administration ; 12- sociologie du travail, de l'emploi et de l'organisation.	01	Commune d'EL ASSAFIA	
Techinicien supérieur en informatique	Concours sur épreuve	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur en informatique ou d'un diplôme équivalent.	un diplôme de technicien supérieur en informatique ou d'un diplôme équivalent.	01	Commune d'EL ASSAFIA	

Le dossier doit contenir les pièces suivantes:

- Formulaire de renseignements, dûment rempli par le candidat et muni d'une photo d'identité, téléchargé depuis le site de la DGFP (<http://www.concours-fonction-public.gov.dz>);
- Une demande manuscrite;
- Une Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis ;
- Une Photo copie de la carte nationale;
- Certificat de résidence dans le territoire de la wilaya ;
- Copies certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis au service national.

Les candidats admis (réussis doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes :

- Extrait de naissance ;
- Extrait de casier judiciaire en cours de validité ;
- (02) photo d'identité ;
- Fiche Familiale ;
- Les certificats médicaux (générale et physiologie).

Détermination des délais d'inscription et de dépôt des dossiers :

Les délais d'inscriptions sont limités de 15 jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.

Veuillez déposer ou envoyer les dossiers complets auprès du bureau de personnel de la commune d'EL ASSAFIA.

Remarque :

- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais ne sera pas pris en considération.

18^{ÈME} FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL
Dix-huit spectacles en compétition

Dix-huit pièces de théâtre sont en compétition du 18^e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), prévu du 22 décembre au 1^{er} janvier 2026 à Alger, en plus des spectacles en off, ont indiqué mercredi les organisateurs. Placé sous le thème de "La scène réduit les distances...", le 18^e FNTP propose un programme incluant 18 spectacles en compétition, 8 spectacles en off, des représentations de théâtre de rue, en plus des masters class et plusieurs conférences thématiques. Le commissaire du festival, M. Mohamed Yahiaoui, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du programme de cette édition, a souligné que cette 18^e édition "réflète l'esprit du festival" qui se veut être "un lieu d'échange dynamique où se mêlent créativité, professionnalisme, expérimentation et recherche".

Le FNTP, a-t-il appuyé, est une vision qui "résume la conviction que la scène est un espace de passage entre les mondes, un lieu d'écoute, de proximité et de rencontre".

Outre le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), en lice avec la pièce "Djanazat Ayoub" (Les funérailles d'Ayoub), 16 autres spectacles issus des théâtres régionaux et une pièce intitulée "El Hachim" de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) participent en compétition à l'édition 2025 du FNTP, dédiée à Abdela Hamlaoui, grande figure du théâtre algérien. "Palestine trahie" du Théâtre régional de Tizi Ouzou, "Carnaval romain" du TR de Constantine, "Ennafida" (La fenêtre) du TR de Naâma, "Ibadate" (Génocides) du TR de Sidi Bel Abbès et "Mim Noun" du TR de Skikda comptent parmi les pièces en lice. Le spectacle "Waratha (Héritiers)" sera présenté (en off) en ouverture officielle de cet événement, prévu au TNA.

Plusieurs prix, récompensant les meilleurs, spectacles, scénario, mise en scène, musique, scénographie et rôles (masculin et féminin), entre autres, seront décernés à la clôture du festival.

Parallèlement à la compétition, 8 spectacles seront présentés "hors compétition", au Théâtre communal d'Alger-centre, selon les organisateurs. En marge des représentations, des ateliers de formation dédiés notamment au théâtre pour enfant et à la critique théâtrale, sont également au programme de cette édition, en plus des conférences et rencontres thématiques sur la scénographie et l'écriture dramaturgique.

APS



ALGERIE TELECOM EPE/SPA
Au Capital Social de 115 000 000 000 DA
NIF : 000216001808337 / RC N°02 B 18083
Siège Social : Route Nationale n°5, Cinq Maisons, Mohammadia 16200 - Alger
Direction Opérationnelle des Télécommunications -Annaba-
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 14/2025

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba pour : La conclusion de contrat d'adhésion portant sur des Travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients à moderniser

Éligibilité des candidats :

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises de droit algérien titulaires d'un registre de commerce comprenant le code d'activité « 109214 » intitulé « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques »

Pour tous travaux de génie civil, les entreprises doivent être titulaires d'un certificat de qualification de catégorie (01) ou plus, dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagné du cachet de l'entreprise l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOUCINE- ANNABA

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de cinq mille dinars algériens (5,000 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N° 001 00482 0300000079/57.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif
- 2- D'une offre technique
- 3- D'une offre financière

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière »

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Algérie Télécom EPE/SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba
Adresse : boulevard Bouzerez Hocine Annaba
Appel d'Offres N° 14/2025

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES »
« La conclusion de contrat d'adhésion portant sur des travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients à moderniser »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours calendaires à partir de la date de parution du présent avis dans la presse.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précisée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE Un nouveau câble sous-marin et la 5G au cœur d'un tournant stratégique

L'Algérie s'apprête à franchir une étape décisive dans le renforcement de sa souveraineté numérique et la modernisation de ses infrastructures de télécommunications.



À Alger, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé la prochaine pose de la première pierre d'un nouveau câble sous-marin reliant le pays au réseau international des télécommunications.

Un projet d'envergure, à forte portée stratégique, destiné à accroître significativement la capacité et la vitesse de l'Internet national, tout en consolidant la place de l'Algérie dans l'architecture numérique régionale et internationale.

S'exprimant lors de l'émission « First Forum » diffusée sur la Chaîne 1 de la Radio nationale, le ministre a précisé que ce câble sous-marin apportera une capacité supplémentaire estimée à 10,2 téraoctets.

Un renforcement majeur qui permettra de fluidifier le trafic numérique, de réduire la latence et d'absorber la croissance exponentielle de la demande en services Internet, portée par la généralisation des usages numériques, le développement des services en ligne et l'essor de l'économie digitale.

Ce projet s'inscrit dans une vision globale visant à doter l'Algérie d'une infrastructure robuste, résiliente et adaptée aux standards internationaux.

Pour Sid Ali Zerrouki, la modernisation du secteur des télécommunications n'est plus une option, mais une nécessité impérieuse.

Il a rappelé que le lancement de la cinquième génération de téléphonie mobile est effectif depuis le 3 décembre dernier, marquant l'entrée officielle du pays dans l'ère de la 5G.

Le déploiement se fait de manière progressive et encadrée, ciblant dans un premier temps certaines régions, avant une généralisation à l'ensemble du territoire national.

Cette approche graduelle vise à garantir la qualité du service, la sécurité des réseaux et la maîtrise technique du processus.

Le ministre a tenu à souligner que les opérateurs de téléphonie mobile disposent aujourd'hui des capacités techniques nécessaires pour développer leurs réseaux et intégrer les technologies de nouvelle génération.

Contrairement à certaines idées reçues, l'Algérie n'a pas accusé de retard dans le lancement de la 5G.

Elle a, au contraire, privilégié une phase de préparation approfon-

die, tant sur le plan juridique que technique.

Un travail rigoureux a été mené en amont, notamment en matière de gestion du spectre de fréquences, considéré comme un pilier fondamental de tout système de télécommunications performant.

Dans cette optique, Sid Ali Zerrouki a évoqué la possibilité d'exploiter l'infrastructure existante de la 4G afin de faciliter le déploiement progressif de la 5G.

Cette stratégie hybride permettrait de limiter les coûts particulièrement élevés liés à la mise en place d'un réseau entièrement basé sur la cinquième génération, tout en offrant des performances satisfaisantes en termes de débit, de stabilité et de qualité de service.

Cette phase transitoire, susceptible de s'étendre sur une période pouvant aller jusqu'à cinq ans, permettra aux utilisateurs d'adopter progressivement les nouvelles technologies, avant une migration complète vers des infrastructures pleinement compatibles avec la 5G.

Pour accompagner cette transition, un plan global a été élaboré par le ministère, en étroite coordination avec l'Autorité de régulation et l'ensemble des institutions concernées, y compris celles chargées de la cybersécurité.

Des normes claires et strictes ont été définies afin d'assurer aux citoyens des services à la fois performants et sécurisés.

Le ministre a insisté sur le fait que les objectifs de la 5G dépassent largement ceux de la quatrième génération, avec l'ambition d'opérer un véritable saut qualitatif en matière de rapidité de traitement de l'information, de capacité de connexion simultanée et de fiabilité des réseaux.

Abordant les perspectives d'application de la 5G, Sid Ali Zerrouki a expliqué que cette technologie, initialement cantonnée à des usages limités, connaît aujourd'hui un essor remarquable, notamment grâce aux avancées rapides de l'intelligence artificielle.

Les domaines d'application se sont considérablement élargis, rendant l'exploitation optimale de la 5G plus accessible et plus pertinente.

L'Algérie ambitionne ainsi de tirer parti de cette technologie dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture intelligente, la télémedecine, l'éducation numérique, les

transports intelligents et l'industrie connectée. Parallèlement à ces avancées, le ministre a mis en avant les progrès significatifs réalisés dans le domaine de la fibre optique.

Le nombre d'abonnés raccordés a atteint 2,9 millions, un seuil qui devrait être dépassé dans les prochains mois pour franchir la barre symbolique des 3 millions.

L'objectif affiché est de généraliser ce type de connexion à l'horizon 2027, avec un total de 6,7 millions d'abonnés, permettant ainsi d'offrir un accès Internet haut débit stable et performant à une large majorité de la population.

Le réseau national de fibres optiques s'étend désormais jusqu'aux frontières de la Mauritanie et du Niger, renforçant le rôle de l'Algérie en tant que hub numérique régional.

Dans ce cadre, le ministre a rappelé l'engagement du pays en faveur de la souveraineté numérique africaine, illustré par l'adoption de la « Déclaration d'Alger » sur les plateformes numériques équitables, sûres et responsables en Afrique, ratifiée le 7 décembre à Alger.

Cette initiative s'accompagne d'un plan d'action ambitieux visant à protéger les données du continent et à promouvoir un environnement numérique plus équilibré. Enfin, Sid Ali Zerrouki a évoqué les efforts soutenus déployés dans le secteur postal. Les programmes d'extension du réseau et de modernisation se poursuivent, avec une montée en puissance notable des services numériques d'Algérie Poste.

En 2024, 83 millions de transactions ont été réalisées via la carte Edahabia, contre 150 millions cette année.

L'objectif fixé est d'atteindre, d'ici deux ans environ, un milliard de transactions annuelles, notamment grâce au lancement d'une nouvelle application et à la mise en place d'un compte permettant les transactions commerciales sans recours au liquide.

À travers ces projets structurants, les autorités entendent poser les fondations d'un écosystème numérique performant, inclusif et souverain, capable d'accompagner durablement la transformation économique et sociale de l'Algérie, tout en la positionnant comme un acteur majeur du numérique en Afrique et en Méditerranée.

BLIDA

Neuf équipes au concours interuniversitaire algérien en aéronautique "Rocketry"

Les épreuves du concours interuniversitaire algérien en aéronautique "Rocketry" (La fusée) ont débuté, mercredi, à l'université Saad Dahlab de Blida, avec la participation de neuf (9) équipes représentant plusieurs universités du pays.

Cette compétition nationale, 6 e du genre, organisée par l'Institut d'aéronautique et des études spatiales, a réuni neuf équipes issues notamment des universités de Sidi Bel Abbès, Adrar, Oran, Constantine, Alger et Blida.

Les étudiants y présentent leurs innovations dans les domaines de la conception de fusées, de l'électronique embarquée et du moteur hybride, selon les organisateurs.

L'édition 2025 de cette compétition se distingue par une révision du règlement autorisant les équipes à concourir avec les mêmes modèles de fusées présentés lors de la précédente édition, après correction des insuffisances relevées, conformément aux observations formulées par le jury, a expliqué Abdelkader Kharrat, ingénieur et chercheur en aéronautique au Canada, également initiateur du concours et membre du jury.

Il a souligné que l'objectif de cette mesure est d'offrir une seconde chance aux participants afin d'améliorer leurs prototypes, notamment en matière de sécurité et de performance du moteur hybride, sous la supervision d'un jury composé de spécialistes en mécanique, électronique et ingénierie.

Ce rendez-vous scientifique constitue un espace idoine pour la promotion de la recherche appliquée et la valorisation des compétences étudiantes dans les technologies des fusées, selon la même source.

CONCOURS NATIONAL DE L'INNOVATION DANS LA COMPÉTENCE ÉNERGÉTIQUE INTELLIGENTE Remise des prix aux lauréats

Des prix ont été décernés, mardi à Alger, aux lauréats du concours national de l'innovation dans la compétence énergétique intelligente "Smart Energy FCNC Innovation Challenge", organisé par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et le Programme de l'ONU pour le développement (PNUD). La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au siège du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, en présence du secrétaire général du ministère, M. Nabil Afi, ainsi que de représentants du PNUD.

Ce concours tend essentiellement à accélérer l'adoption des techniques intelligentes au service de l'efficacité énergétique et à mobiliser l'écosystème national au service de la stratégie de l'efficacité énergétique, en vue d'encourager la création d'opportunité d'emploi dans ce secteur prometteur et de contribuer à la réponse aux engagements climatiques et aux objectifs de développement durable (ODD).

Lancé le 23 octobre dernier, ce concours a été organisé dans trois catégories, en vue de permettre d'accompagner les innovants selon les niveaux de maturation de leurs projets, en l'occurrence, la catégorie "Conception (idées)", la catégorie "Première modélisation", et la catégorie "Modèles applicables au titre de projets expérimentaux".

Dans une allocution à cette occasion, le SG du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, a affirmé que ce concours organisé dans le cadre de la coopération entre l'APRUE et le PNUD, "réfète l'importance capitale que revêt le renforcement des partenariats nationaux et internationaux dans ce domaine vital".

Cet événement reflète "la place centrale" qu'occupe désormais la compétence de l'énergie intelligente, comme l'un des piliers principaux pour la réalisation du développement durable, le renforcement de l'innovation technologique et l'établissement d'un avenir plus compétent et plus durable".

APS

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Les disparus de la Forêt Noire Saison 1



Douze corps sont découverts dans un charnier au cœur de la Forêt-Noire, près de la frontière franco-allemande. L'enquête attire l'attention de Camille Hartmann, une juge d'instruction autrefois brillante mais affectée par une amnésie partielle suite à un grave accident de voiture un an plus tôt. Convaincue que cette affaire est liée à son passé, elle décide de replonger dans l'enquête aux côtés de l'inspecteur allemand Éric Maes pour découvrir la vérité derrière ces meurtres, qui remontent sur plusieurs décennies et cachent de lourds secrets.

Prodiges Saison 12 1ère demi-finale



Rendez-vous incontournable des fêtes de fin d'année, "Prodiges" promet des moments pleins d'émotions. Pour cette nouvelle saison, le jury est composé de la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla, du violoncelliste Gautier Capuçon et de Julie Fuchs, la soprano aux trois Victoires de la musique classique. Les téléspectateurs ont droit à trois soirées : 24 jeunes talents s'affrontent lors de deux demi-finales et seule la moitié d'entre eux atteindra la finale. Âgés de 6 à 16 ans, ces virtuoses font découvrir au jury ainsi qu'au public leur talent en chant, danse et pratique d'un instrument de musique.

Petit ange



Trente ans après fuie la la-de-meure de Blanchefaille, Clara Malherbe y revient contrainte et malgré elle, à la mort de son père. Ce manoir isolé, où elle a grandi jusqu'à ses sept ans, porte en ses murs l'écho d'un accident qui a brisé sa mère, Sybille Delestre, laissant cette dernière handicapée à vie. Mais Clara n'a pas le choix : il faut rouvrir les portes de cette maison hantée par le passé, un lieu où ses parents accueillaient autrefois des enfants placés, sous le couvert d'une apparente bienveillance. Accompagnée de son mari Arthur, un homme encore marqué par le deuil de sa première femme, et de Mia, l'adolescente rebelle de ce dernier, Clara s'installe dans cette demeure où chaque pièce semble murmurer des vérités étoffées.

Novocaine



San Diego, veille de Noël. Dans une ville illuminée par les guirlandes et les rires des fêtes de fin d'année, Nate vit en marge de cette effervescence, indifférent aux joies comme aux douleurs du monde. Atteint d'une étrange condition médicale qui le prive de toute sensibilité physique, il traverse la vie comme un fantôme, invisible et insaisissable, noyé dans la routine de son emploi de guicheteur dans une banque du centre-ville. Son existence solitaire et mécanique bascule le jour où Sherry, une collègue aussi enjouée qu'énigmatique, brise sa carapace en l'invitant à partager un repas. Pour la première fois, Nate entrevoit la possibilité d'une connexion humaine, d'une chaîne qui pourrait enfin percer son armure d'indifférence.

Le meilleur pâtissier : qui sera plus fort que le grimoire de Mercotte ?



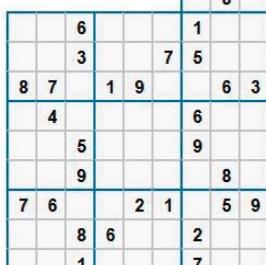
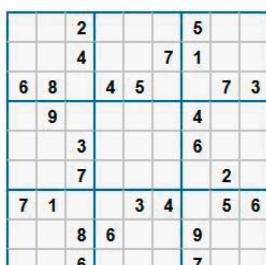
Après des années de bons et loyaux services aux côtés de Cyril Lignac dans le "Meilleur pâtissier", Mercotte s'apprête à passer la main. Mais la Savoyarde a réservé un ultime défi à huit pâtissiers des précédentes saisons de l'émission. Ainsi, dans ce challenge original, Mercotte a réuni Alexandre (saison 10), Marianelia (saison 7) Romain (saison 13), Reine (saison 9), Jérôme (saison 10), Julien (saison 7), Fanny (saison 12) et enfin Anne-Loup (saison 10). Ces amateurs de desserts vont devoir donner le meilleur d'eux-mêmes pour réaliser des pièces qui allient créativité et technicité. Vont-ils percer les secrets du grimoire de Mercotte ?

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2881

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:

Mots croisés n°2881

- 1 - Suppression des marques distinctives
- 2 - Idiomisme venu des Etats-Unis
- 3 - Découvrir - Mesure de temps
- 4 - Fanfaronner - Bulbes aromatiques
- 5 - Personnage important que l'on ne voit jamais
- 6 - Vallées envahies - Placerait verticalement
- 7 - Un ton sous mi - Support de soc
- 8 - Blanchira - Vache par amour, divin
- 9 - Bouquiné - Entreront en action
- 10 - Proscrie - Sage

- A - Chanson de gondolier
- B - Pris contact avec l'eau - Les autres
- C - Voisin des tibétains
- D - Scène de l'aficionado - Terrain
- E - Elles n'ont plus cours à Rome - Parfois clope
- F - Point de chute du premier aviateur - Mangeur de buffet
- G - Petit singe à queue prenante - Divaguer
- H - Élément de lustre - Elles doivent être plus têtues que leurs sujets
- I - Emploi du temps - Unité agraire
- J - Déattachées du contexte - Père de ragots
- K - Non mentionné - Lombes
- L - Arrivés parmi nous - Protection si elle est anglaise

A B C D E F G H I J K L

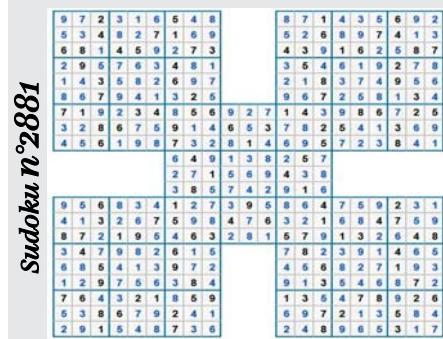
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1581

Solution



Mots Croisés n°2881

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	B	A	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	M	E
3	R	E	P	E	R	A	I		M	O	I	S
4	C	R	A	N	E	R		A	I	L	S	
5	A	R	L	E	S	I	E	N	N	E		C
6	R	I	A	S	E	R	I	G	E	R	A	
7	O		I		P		R	E		S	E	P
8	L	E	S	S	I	V	E	R	A		I	O
9	L	U		O	P	E	R	E	R	O	N	T
10	E	X	I	L	E	R		S	E	N	S	E

Grille géante n°1581

• U • A • S • A • B • D • S
 • I N E V I T A B L E M E S N T R
 • I N E V I T A B L E M E S N T R
 • E V I D E R E R A I E N R E T O N N E R E S S
 • E R I T A O S E R A I O I S E
 • P R E T A O S E R A I O I S E
 • S S E R O D E S I O N T E S
 • C A P P R O I I E S A F P S I
 • L L A P A E S T A H O N P S I
 • T I R E B O U S T A H O N P S I
 • S O U L L S O N S H O N P S I
 • L A D E E M E R I N F E E
 • T I S S A N I E N F A E E
 • L L O C O U S A D E L L A M E
 • A N A R C H I S T E L L A M E
 • P E T R A R C H I S T E L L A M E
 • P O R T A V A S T E L L O B O R
 • B E V E L S E S T E L L E V A I S
 • M U T U N E S S E S T E L L E V A I S
 • S E N U E L S E S T E L L E V A I S

LOS ANGELES

**Terence Crawford,
l'invincibilité en
héritage : la retraite
maîtrisée d'un géant
de la boxe mondiale**

Terence Crawford a choisi le moment et la manière. À 38 ans, le boxeur américain, invaincu en 42 combats dont 31 remportés par KO, a annoncé sa retraite sportive, trois mois après avoir signé l'un des exploits majeurs de l'histoire récente de la boxe en détrônant la star mexicaine Saul « Canelo » Alvarez.

Une sortie par le sommet pour celui que beaucoup considèrent comme l'un des plus grands boxeurs de sa génération.

Dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux, Crawford a livré un message empreint de sérénité et de fierté, expliquant qu'il quittait le ring non pas par lassitude ou déclin, mais parce qu'il avait gagné « un autre type de combat », celui de partir selon ses propres conditions.

Originaire d'Omaha, dans le Nebraska, le gaucher a rappelé que toute sa carrière avait été animée par la volonté de déjouer les pronostics et de faire taire les sceptiques.

Passé professionnel en 2008, Crawford s'est rapidement imposé comme un technicien hors pair, alliant intelligence tactique, puissance et adaptabilité.

Son premier sacre mondial remonte à 2014, lorsqu'il s'empara de la ceinture WBO des poids légers face à l'Écossais Ricky Burns à Glasgow.

Depuis, il n'a cessé de gravir les échelons, marquant chaque catégorie de son empreinte. Le point culminant de cette trajectoire exceptionnelle reste sa victoire, en septembre dernier à Las Vegas, contre Canelo Alvarez, un succès retentissant qui lui a permis de devenir champion du monde incontesté des super-moyens, réunissant les ceintures WBA, WBC, WBO et IBF.

Un combat historique, diffusé en direct sur Netflix, qui a consacré Crawford comme le premier boxeur de l'ère des quatre fédérations à être champion du monde dans trois catégories différentes.

Si la fin de carrière du champion a toutefois été ternie par un différend financier avec la WBC, qui l'a déchu de sa ceinture en décembre pour non-paiement de certains frais, cet épisode n'altère en rien la portée de son héritage sportif.

Terence Crawford quitte la scène invaincu, maître de son destin, laissant derrière lui l'image rare d'un champion total, respecté pour son talent autant que pour son intelligence de carrière.

RS

EQUITATION

Début des épreuves du championnat d'Algérie individuel seniors de saut d'obstacles à Oran

Les épreuves du championnat d'Algérie individuel seniors de saut d'obstacles ont débuté mercredi au centre équestre "Monte Cristo" d'Es-Senia (Oran).

Cette manifestation sportive, organisée sur quatre jours par la Fédération algérienne des sports équestres, en coordination avec le club équestre "Monte Cristo", regroupe les meilleurs cavaliers et cavalières seniors montant des chevaux âgés de six ans et plus, représentant différents clubs à l'échelle nationale.

Les concurrents disputeront, en individuel, les multiples manches réparties sur les 4 jours, sur la magnifique carrière du centre équestre Monte Cristo d'Oran, doté d'installations modernes et parfaitement conformes aux standards internationaux adaptée aux besoins et au confort du cheval, d'exhiber leur talent dans un cadre somptueux pour décrocher le titre de champion d'Algérie de la saison.

En marge de ce championnat, aura lieu, samedi, le Grand Prix du regretté jeune cavalier Aymen Bakir Bencheikh, décédé, récemment, dans un accident de la route à Constantine, champion d'Algérie de la catégorie juniors considéré comme l'un des talents montants de l'équitation en Algérie.

La direction de ce championnat est assurée par le président du club amateur "Monte Cristo", Kazi Tani Mustapha, tandis que la supervision technique est confiée à Mohamed El Aymen Lahouel.

SPORT

La lutte antidopage dans le milieu sportif est une responsabilité commune

La lutte antidopage dans le milieu sportif est une responsabilité commune, qui incombe à l'ensemble des parties prenantes, ont considéré mercredi à Alger plusieurs experts dans le domaine.

"Ce fléau a pris une telle ampleur dans les milieux sportifs qu'il est devenu quasi impossible pour un athlète, un entraîneur, un dirigeant ou une instance de le combatre seul. A partir de là, nous considérons que toutes ces parties prenantes doivent unir leurs efforts et faire bloc pour lutter efficacement contre cet ennemi commun" ont affirmé les intervenants au Forum de la Chaîne II, organisé mercredi à Alger sous le thème "non à la drogue, non au dopage, mais ensemble pour un sport sain".

D'après le professeur Redouane Mekacher, ancien président de la commission nationale de la lutte antidopage "les règlements internationaux sont fondés sur le principe de l'entièreté responsabilité endossée par l'athlète concernant n'importe quelle substance illicite ingérée" a-t-il rappelé, avant de souligner que "le fait d'ignorer ses lois, ou d'agir de manière purement involontaire, ne changera rien à la sévérité de la sanction, d'où la nécessité de sensibiliser les athlètes de manière continue, pour éviter qu'ils ne tombent dans l'irréparable". Redouane Mekacher a affirmé que la lutte antidopage représente un des plus gros défis auquel est confronté le sport mondial actuellement, surtout par rapport au danger qu'il représente sur la santé des athlètes.

Un avis appuyé par le Docteur Mourad Aït Tahar, d'après lequel "la consommation de drogue et autres substances illicites représente un réel danger sur la santé des athlètes, particulièrement en ce qui concerne le cœur, l'équilibre hormonal et le système nerveux, sans oublier le fait



qu'elle est en totale contradiction avec l'éthique sportive".

De son côté, la doctoresse Karima Hadj-Arab, psychologue au comité olympique et sportif algérien (COA), a abordé la question sous un autre angle, en évoquant les exigences du sport de haut niveau et l'obligation de résultat comme un facteur non négligeable dans ce fléau, car certains athlètes se voient obligés de recourir à la pratique du dopage pour pouvoir répondre aux attentes.

Elle a insisté sur la nécessité d'assurer "un accompagnement psychologique continu aux athlètes, pas seulement pendant la compétition officielle, mais tout au

long de leurs différentes phases préparatoires, pour éviter tout risque de dérapage". Elle a plaidé également pour un "travail de base", destiné à inculquer les valeurs d'intégrité sportive et de fair-play dès le plus jeune âge.

Pour sa part, le cycliste international algérien Azzeddine Lagab s'est basé sur sa longue expérience sur le terrain pour évoquer lutte antidopage, affirmant que la sensibilisation, la discipline et le respect des valeurs sportives constituent la première ligne de défense contre ce fléau. D'après lui "l'athlète est d'abord tenu d'être un exemple, aussi bien sur les aires de compétition qu'en dehors".

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE KARATÉ-DO INTER-SERVICES DE POLICE DE LA RÉGION EST**Clôture de la compétition à Skikda avec la consécration des lauréats**

Le Championnat régional de karaté-do inter-services de police de la région Est s'est clôturé, mercredi, à la salle omnisports Mohamed Bouchnouk, située au quartier Larbi Ben M'hidi de la commune de Skikda, par la consécration des lauréats.

La cérémonie de clôture de cette manifestation sportive de deux jours a été supervisée par l'inspecteur régional de Police de la région Est, le Contrôleur général de police Abdeslam Boussouf, en compagnie du wali de Skikda, Saïd Akhrouf et en présence de cadres de la sûreté nationale.

Au classement par équipes (messieurs), l'équipe de la Sûreté de wilaya de Skikda s'est adjugée la première place, devant celle de la sûreté de wilaya de Jijel, tandis que la troisième place est revenue à l'équipe de la sûreté de wilaya d'Annaba.

Dans l'épreuve de kata individuel (messieurs), la première place a été remportée par Seif Eddine Boutadjine de la sûreté de wilaya de Jijel, la deuxième par Ahmed Boulahouat de la sûreté de

Béjaïa, alors que la troisième place est revenue à Mohamed Amine Boumjenel de la sûreté de wilaya d'El Tarf et Abdelhamid Labad de la sûreté de Guelma.

En kata individuel (dames), la première place est revenue à Safia Azzouz de la Sûreté de wilaya de Batna, la deuxième à Leïla Salama de la sûreté d'Annaba, tandis que la troisième place a été décrochée par Abir Ben Fiala de la sûreté de wilaya d'Annaba et Djihad Khemiri de la sûreté d'El Tarf.

A l'issue de cette compétition régionale, l'inspecteur régional de Police de région Est, le Contrôleur général de police Abdeslam Boussouf, a souligné que les résultats obtenus lors de ce championnat "sont le fruit d'un travail assidu et continu de l'ensemble des participants", souhaitant davantage de réussite aux lauréats.

Ce championnat régional qualificatif pour le championnat national, ouvert mardi, a réuni 72 athlètes, dont 14 dames, représentant 14 wilayas de l'Est du pays.

TENNIS

Le N1 mondial Carlos Alcaraz se sépare de son entraîneur, Juan Carlos Ferrero

Le tennisman espagnol Carlos Alcaraz, actuel numéro un mondial chez les professionnels de l'ATP, a annoncé mercredi qu'il se sépare de son entraîneur, Juan Carlos Ferrero, après sept années de collaboration.

"Il m'est très difficile d'écrire ce post. Après plus de sept ans ensemble, +Juanki+ et moi avons décidé de mettre fin à notre histoire commune en tant qu'entraîneur et joueur", a écrit Carlos Alcaraz sur ses réseaux sociaux.

"Merci d'avoir transformé des rêves d'enfant en réalité", a-t-il ajouté dans un texte, accompagné de photos où il enlace Ferrero, lui-même ancien N.1 mondial.

APS

CAN 2025

Les Verts entrent dans la dernière ligne droite sous tension et polémiques

À quelques jours de leur départ pour Rabat, les Verts ont officiellement entamé leur mini-stage de préparation en vue de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Les 28 joueurs convoqués par le sélectionneur national Vladimir Petkovic ont tous rejoint le Centre Technique National de Sidi Moussa, marquant ainsi le début de la phase finale de la préparation pour ce rendez-vous continental majeur.

Après un court temps de récupération, le groupe est rapidement entré dans le vif du sujet avec une première séance d'entraînement axée sur une charge de travail modérée.

Le staff technique a choisi de scinder l'effectif en deux groupes, en tenant compte de l'état physique des joueurs.

Ceux ayant disputé des matchs récents avec leurs clubs ont suivi un programme spécifique de récupération, sous la supervision du préparateur physique Paolo Rongoni, tandis que le reste de l'effectif s'est entraîné de manière classique.

Cette entame de stage a toutefois été marquée par quelques zones d'ombre.

Le défenseur Samir Chergui a été ménagé en raison d'une blessure contractée avec le Paris FC, tandis que



la non-convocation d'Achref Abada continue de susciter une vive polémique. Les explications fournies par Vladimir Petkovic, évoquant l'absence du joueur dans la liste élargie des 55, ont laissé perplexes de nombreux observateurs, qui y voient une méconnaissance préoccupante des valeurs sûres du championnat national.

Cette controverse vient rappeler les attentes élevées entourant la sélection nationale, dont chaque choix est scruté à la loupe.

Alors que le premier match face au Soudan approche, les Verts avancent entre ambition sportive et interrogations persistantes, dans un climat où la préparation technique se mêle inévitablement à la pression populaire.

RS

DE BRASILIA À L'OUBLI INTERNATIONAL

Nabil Bentaleb face à la fin silencieuse d'un rêve mondial

Titulaire en vert lors du Mondial 2014 au Brésil, Nabil Bentaleb semblait alors promis à une longue trajectoire internationale avec l'équipe nationale.

Onze ans plus tard, le milieu de terrain algérien se retrouve à la croisée des chemins, écarté de la liste des joueurs retenus par Vladimir Petkovic pour la Coupe d'Afrique des nations 2025 et, vraisemblablement, éloigné définitivement de la perspective d'un retour en sélection pour la Coupe du monde 2026.

Une mise à l'écart qui contraste violemment avec la dynamique impressionnante qu'il incarne actuellement sous les couleurs du LOSC.

Le sélectionneur national a justifié son choix par des considérations « techniques », un argument qui peine à convaincre au regard des performances de l'ancien joueur de Tottenham en Ligue 1.

À Lille, sous la direction de Bruno Genesio, Bentaleb est redevenu un élément central de l'entrejeu, un



véritable métronome dont l'influence dépasse largement les statistiques.

À 31 ans, il affiche une condition physique remarquable et une constance qui rappellent ses meilleures saisons londoniennes.

La rencontre spectaculaire face à l'AJ Auxerre, disputée au stade de l'Abbé Deschamps, illustre parfaitement cet « effet Bentaleb ».

Après une entame convaincante et une ouverture du score lilloise, le LOSC a vacillé à la suite de l'expulsion de Ngoy et du

retournement du score par Auxerre.

Mais c'est dans l'adversité que Bentaleb a imposé son leadership, guidant les siens vers l'égalisation avant d'inscrire le but de la victoire dans un match devenu totalement fou, conclu à neuf contre neuf.

Plus qu'un simple but, cette prestation symbolise son poids mental et tactique.

Cette influence s'inscrit dans la durée.

Avec Bentaleb à son meilleur niveau, Lille réalise l'un de ses meilleurs débuts de saison depuis

plus de sept décennies, affichant une efficacité offensive inédite et une capacité rare à faire basculer les matchs dans le dernier quart d'heure.

Dix victoires lors des seize premières journées, 33 buts inscrits, une série de succès à l'extérieur et une solidité retrouvée témoignent d'un collectif porté par un milieu de terrain dominant.

Ironie du sort, alors qu'il rayonne en club, Bentaleb semble condamné à rester en marge de l'équipe nationale. L'histoire récente montre qu'un joueur écarté d'une CAN pour des raisons techniques a très peu de chances de retrouver la sélection pour une Coupe du monde.

Lucide, l'intéressé ne dramatisera pas publiquement, mais la réalité s'impose : son compteur international pourrait bien s'arrêter définitivement à 57 sélections, laissant un goût d'inachevé à une carrière internationale qui aura pourtant marqué toute une génération.

RS

CAN-2025

La Télévision algérienne acquiert les droits de diffusion de 15 matchs

La Télévision algérienne a annoncé, hier, l'acquisition des droits de diffusion de 15 matchs de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2025), dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre, en tête desquels figurent l'ensemble des rencontres de l'équipe nationale à partir de la phase de groupes.

La Télévision algérienne a précisé que la liste de ces matchs, qui seront retransmis sur la chaîne terrestre (Chaîne 1), comprendra également les rencontres concernant les pays frères ainsi que les affiches africaines les plus attendues.

L'équipe nationale, qui participe pour la 21^e fois de son histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, évoluera dans le groupe E, aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan.

La sélection nationale entamera son parcours le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant d'affronter le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h00).

Les deux premières équipes de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleures sélections classées troisièmes, se qualifieront pour les huitièmes de finale.

COUPE DU MONDE 2026

La tournée mondiale du trophée débutera le 3 janvier à Ryad

La Fédération internationale de football (FIFA) lancera, le 3 janvier 2026 à Ryad (Arabie saoudite), la sixième édition de la tournée du trophée de la Coupe du Monde, un événement célébrant le 20e anniversaire de cette initiative mondiale, ont annoncé les organisateurs.

Cette tournée permettra aux supporters d'approcher le trophée original de la Coupe du Monde, en amont de l'édition 2026, annoncée comme la plus importante de l'histoire, avec trois pays hôtes : le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.

Après son départ de Ryad, le trophée effectuera 75 étapes dans 30 associations membres de la FIFA sur plus de 150 jours, offrant à des milliers de fans à travers le monde l'opportu-

nité de vivre l'ambiance de la compétition reine du football, précise l'instance internationale.

La tournée passera notamment par les trois pays hôtes de l'édition 2026, ainsi que par des nations appelées à accueillir de prochains grands rendez-vous du football mondial, dont le Portugal, l'Espagne, l'Arabie saoudite et le Brésil. A chaque étape, le public pourra profiter d'activités immersives, de défis techniques et de contenus exclusifs proposés par des légendes de la FIFA.

Le directeur des Affaires commerciales de la FIFA, Romy Gai, a rappelé que le trophée "est universellement reconnu comme le symbole sportif par excellence", soulignant qu'en cinq éditions, la tournée a déjà visité 182

associations membres sur les 211 que compte la FIFA.

Lancée il y a 20 ans, la Tournée du trophée de la Coupe du Monde réuni plus de quatre millions de supporters à travers 182 marchés mondiaux. Elle constitue également une plateforme de valorisation d'actions positives locales, notamment à travers des initiatives écologiques liées à la collecte et au recyclage des emballages, menées en collaboration avec les partenaires locaux, souligne la FIFA.

Pour rappel, l'Algérie est qualifiée pour le Mondial 2026 (11 juin-19 juillet). Elle évoluera dans le groupe J avec l'Argentine (tenante), l'Autriche et la Jordanie.

APS

LIGUE 2 AMATEUR Le président du MO Constantine quitte ses fonctions



Le président du MO Constantine, Ilyas Slimani, a présenté sa démission pour des raisons de santé, a annoncé mercredi un communiqué de la direction du club évoluant en Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est.

"Cette démission est intervenue à l'issue de consultations internes, et que la direction du club respecte la décision du président démissionnaire tout en saluant les efforts qu'il a consentis durant la période de sa présidence du club", précise la même source.

Le MOC qui vient d'être éliminé en 16e de finale de la Coupe d'Algérie, est confronté à un malaise interne. Les joueurs ont boycotté la séance d'entraînement de mardi, en signe de protestation contre la non-régularisation de leurs dûs financiers, relatifs aux salaires des deuxième et troisième mois.

Pour rappel, le MO Constantine occupe actuellement la dixième place au classement du championnat du groupe Centre-est, et figure désormais parmi les clubs menacés de relégation.

COUPE D'ALGERIE SCOLAIRE Début de la phase finale à Oran

La phase finale de la Coupe d'Algérie de football scolaire a débuté hier dans la wilaya d'Oran, et se poursuivra jusqu'à samedi, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Organisée dans le cadre d'un partenariat entre la FAF et la Fédération algérienne du Sport Scolaire (FASS), cette compétition constitue une étape importante dans le développement et la promotion du football en milieu scolaire. Elle offre également une véritable plate-forme de détection et de valorisation des jeunes talents algériens, appelés à exprimer leur potentiel sur la scène nationale, précise la FAF.

Le tirage au sort de cette phase finale a été effectué dimanche, au siège de la FAF, en présence des représentants des deux fédérations.

La Coupe d'Algérie scolaire concerne les trois paliers éducatifs (primaire, collège et lycée), aussi bien les catégories masculines que féminines.

La compétition débute par un premier tour à élimination directe, avant les demi-finales prévues les 18 et 19 décembre, tandis que les finales se joueront le 20 décembre.

Les rencontres auront lieu dans plusieurs infrastructures sportives de la ville d'Oran, à savoir : les stades Chahid Ahmed Zabana, El Karma, Bouakel, Es Senia et Hassi Ben Okba.

LIGUE 1 MOBILIS - ESS - JSK : DEMAIN AU STADE DU 8-MAI-1945 À 18H00 Défaite interdite pour les Canaris

Battus par l'USMH en Coupe d'Algérie (16es de finale) sur le score de 1-0 lors de leur précédente sortie, les Canaris sont dans l'obligation de réagir positivement ce vendredi soir face à l'ES Sétif. Leur objectif est clair : revenir avec les trois points afin d'éviter de se faire distancer davantage par les autres prétendants au titre.

F. Yanis

Les coéquipiers de Benchaâa estiment avoir les moyens de battre les Aigles noirs sur leur terrain, même si la mission s'annonce difficile face à une équipe sétifienne condamnée à renouer avec la victoire, surtout devant son public.

Mais du côté de la JSK, on ne jure que par les trois points.

Les jaune et vert veulent ainsi faire oublier à leurs supporters la défaite concédée face à l'USMA en championnat, ainsi que l'élimination en Coupe d'Algérie contre l'USMH, en s'imposant ce soir à Sétif.

La JSK a déjà réussi de bons résultats dans la capitale des Hauts-Plateaux, mais cela ne suffit pas à justifier l'optimisme affiché à la veille de cette rencontre.

Il faut dire que la prestation des Canaris face à l'USMA a été très en dessous des attentes.

L'équipe n'a été que l'ombre d'elle-même lors d'un match à sens unique, qui aurait pu se solder par un score plus lourd si les poulains d'Abdelhak Benchikha avaient cru davantage en leurs chances.

Une prestation qui a surpris tout le monde, y compris l'entraîneur Josef Zinnbauer.

Ce dernier a d'ailleurs décidé d'écartier Mahiou, Nechat et Saar, jugés insuffisants lors des rencontres face à l'USMA et l'USMH.

La mise à l'écart de ces trois titulaires permettra-t-elle de rectifier le tir face à l'ESS ? Rien n'est moins sûr, d'autant que malgré un début de saison en dents



de scie, l'ESS dispose de joueurs capables de faire la différence à tout moment.

Zinnbauer sait que la défaite est interdite et que son équipe doit au minimum revenir avec un résultat positif afin d'éviter que le doute ne s'installe.

Pour mettre les joueurs devant leurs responsabilités, les dirigeants et le staff technique n'ont pas hésité à rappeler la prestation transparente livrée face à l'USMA.

« Où est passée votre grinta ?

Vous n'avez pas eu le rendement habituel, ce qui nous a coûté un match à notre portée », ont-ils martelé aux joueurs.

« Il faut retrouver votre rage de vaincre »

Conscients de la baisse de régime observée chez certains cadres, les dirigeants et l'entraîneur Zinnbauer s'efforcent de remobiliser le groupe.

Les ambitions sont grandes cette saison, mais sans le retour du vrai visage de l'équipe et de la rage de vaincre des joueurs, les objectifs seront difficiles à atteindre.

« Il faut retrouver votre détermination.

C'est elle qui fait la force de la JSK et qui permet de faire plaisir aux supporters », ont-ils insisté.

« Hors de question de rater ce match »

Une deuxième défaite consécutive en championnat pourraient plonger le club dans une crise profonde.

Les dirigeants espèrent donc un sur-saut d'orgueil à Sétif.

« Il est hors de question de rater ce match.

Chacun doit donner le maximum pour se racheter de l'échec face à l'USMA », ont-ils conclu.

LIGUE 1 MOBILIS - MB ROUISSET - MCA, CE SOIR À 17H00 Un match à six points

F. Yanis

suivent leur préparation avec sérieux.

La séance d'entraînement effectuée hier matin au stade Ali Ammar a été principalement consacrée à l'aspect tactique.

Le coach sud-africain Mokwena, assisté de ses adjoints, a axé son travail sur la construction du jeu et les phases de transition, notamment le passage rapide de la défense à l'attaque.

Des exercices spécifiques ont également été programmés afin d'améliorer la finition et d'augmenter l'efficacité des attaquants devant les buts adverses. L'objectif est clair :

être réaliste et solide dans les moments clés de la rencontre. Mokwena insiste sur l'aspect mental. Fidèle à ses habitudes, le premier responsable technique du MCA n'a pas négligé le volet psychologique.

Il a longuement échangé avec ses joueurs, leur rappelant que l'équipe entre dans une phase décisive de la saison. Selon lui, le Mouloudia est désormais une cible pour tous ses adversaires, désireux de mettre fin à sa bonne dynamique.

Mokwena a ainsi appelé ses joueurs à rester concentrés, disciplinés et solidaires, tout en évitant tout relâchement.

Son discours semble avoir eu un impact positif sur le groupe, invité à faire preuve de patience et de cohésion.

Le message est clair : seule l'unité du groupe et le sérieux dans le travail permettront au MCA de poursuivre sa marche en avant, de consolider sa place de leader et d'assurer le titre honorifique de champion d'hiver avant la fin de la phase allé.

Le déplacement à Ouargla s'annonce difficile, mais les Vert et Rouge comptent défendre leurs chances avec détermination et ambition, dans l'espoir de revenir avec les trois points de la victoire.

MONDIAL 2026 La Fifa tente d'apaiser la colère des supporters avec des billets à 60 dollars

Face à une contestation grandissante des supporters dénonçant des prix jugés prohibitifs, la Fifa a annoncé l'instauration d'un nouveau tarif d'entrée pour la Coupe du monde 2026.

Les supporters des équipes qualifiées pourront ainsi accéder aux matchs pour un billet fixé à 60 dollars, soit environ 51 euros, une mesure présentée comme un geste en direction des fans les plus fidèles.

Cette nouvelle catégorie, baptisée « Supporter Entry », concerne l'ensemble des 104 rencontres du tournoi, finale comprise.

Une annonce stratégique pour l'instance mondiale du football, alors que le Mondial 2026, qui se déroulera aux États-Unis, au Mexique et au Canada, réunira pour la pre-

mière fois 48 équipes, avec une affluence et une demande sans précédent.

La Fifa affirme que cette initiative vise à permettre aux supporters de suivre leur sélection nationale tout au long de la compétition, dans un contexte où les premières grilles tarifaires avaient suscité une vive indignation.

Quelques jours plus tard, l'association Football Supporters Europe avait dénoncé des prix « astronomiques », estimant que le coût minimal pour accompagner son équipe jusqu'à la finale pourrait atteindre près de 6 900 dollars, soit près de cinq fois plus que lors du Mondial 2022 au Qatar.

Selon la Fifa, la demande reste toutefois massive, avec plus de 20 millions de requêtes

de billets déjà enregistrées dans la phase actuelle de vente par tirage au sort.

Un chiffre qui témoigne à la fois de l'attrait planétaire de la compétition et du défi permanent consistant à concilier rentabilité économique, exigences organisationnelles et accessibilité populaire.

Si l'annonce des billets à 60 dollars est perçue comme une avancée, elle ne suffira sans doute pas à dissiper toutes les inquiétudes.

Le Mondial 2026 s'annonce comme un événement colossal, et la question de l'équilibre entre spectacle globalisé et football populaire demeure plus que jamais au cœur du débat.

RS



BARCELONE DÉCISION PRISE POUR TER STEGEN

Surprise dans la composition du FC Barcelone face à Guadalajara (2-0) ce mardi en Coupe du Roi, avec la titularisation de Marc-André Ter Stegen (33 ans, 1 apparition toutes compétitions cette saison). Malgré ce petit cadeau de l'entraîneur blaugrana Hansi Flick, l'avenir demeure bouché en Catalogne pour le portier allemand derrière le titulaire Joan Garcia. La formation catalane a donc pris une décision : respecter celle du dernier rempart.

Comme l'explique Sport, l'actuel leader de Liga laisse Ter Stegen s'en aller cet hiver si celui-ci trouve un projet au temps de jeu conséquent, avec l'objectif de disputer la Coupe du monde derrière. S'il décide de rester, Barcelone s'en accommodera et fera de lui son gardien remplaçant, car Wojciech Szczęsny suscite des doutes. Une question se pose donc : quelle option choisira l'Allemand ? Tout dépendra des offres, mais passer la seconde partie de saison sur le banc et rater le Mondial ne semblent pas être des perspectives très réjouissantes pour lui.

LEWANDOWSKI, ÇA NÉGOCIE AUX ÉTATS-UNIS

Quel avenir pour Robert Lewandowski (37 ans, 12 matches et 9 buts en Liga cette saison), qui arrive en fin de contrat avec le FC Barcelone ? La presse espagnole explique que le buteur se verrait bien rester en Catalogne, mais des efforts lui seront demandés au niveau du salaire. L'ancien du Bayern Munich n'exclut pas non plus un départ, lui qui fait l'objet d'un fort intérêt de la part du Chicago Fire, franchise de Major League Soccer.

Comme l'explique la BBC, l'équipe nord-américaine s'est récemment rapprochée de l'attaquant afin de lui présenter le projet, et ce dernier serait plutôt emballé, d'autant plus que Chicago possède la plus grande communauté polonaise des États-Unis. Après des premiers échanges positifs, "Lewy" a donc été placé sur la "liste de découverte", ce qui signifie qu'aucune autre équipe de MLS ne pourra l'approcher sans débourser d'indemnité.

MIAMI SUAREZ VERS UNE PROLONGATION

Luis Suarez (39 ans) se dirige vers une prolongation avec l'Inter Miami. Le club floridien souhaite conserver l'attaquant uruguayen après le titre en MLS, malgré une fin de saison plus discrète et une utilisation limitée lors des play-offs. L'incertitude entretenue après la finale a rapidement été dissipée en interne, la direction ayant confirmé sa volonté de poursuivre l'aventure avec l'ancien buteur du FC Barcelone. Selon The Athletic, un nouvel accord est en cours de finalisation pour prolonger El Pistolero pour la saison 2026.

JUVENTUS DAVID ISOLE DU GROUPE ?

L'arrivée de Jonathan David (25 ans, 21 apparitions et 3 buts toutes compétitions cette saison) à la Juventus ne se déroule pas comme espéré. Recruté libre l'été dernier, l'attaquant canadien peine à trouver ses repères à Turin, autant sur le terrain que dans la vie du groupe. Son rendement offensif reste limité et son attitude réservée n'a pas facilité les liens avec certains cadres du vestiaire. Selon Tuttosport, Luciano Spalletti a rapidement perçu un décalage entre David et une partie de ses coéquipiers, en particulier parmi les anciens. Peu inclin aux échanges informels et souvent en retrait, l'ancien Lillois se serait progressivement mis en marge, accentuant un climat déjà tendu autour de lui. Le technicien italien tente désormais de jouer les médiateurs pour resserrer les liens et relancer une dynamique plus collective autour de son buteur.

SANTOS NEYMAR BIEN PARTI POUR PROLONGER

Comme pressenti, le milieu offensif Neymar (33 ans) devrait poursuivre son aventure avec Santos. Actuellement sous contrat jusqu'à la fin du mois de décembre, l'international brésilien devrait prolonger en faveur de son club formateur, selon les informations du quotidien AS ce mardi.

Même si les deux parties n'ont pas encore trouvé un accord, les négociations avancent concernant un nouveau bail pour l'ancien Parisien jusqu'en juin prochain. De cette manière, Neymar espère être dans les meilleures conditions pour enchaîner et convaincre le sélectionneur du Brésil, Carlo Ancelotti, de le convoquer pour la Coupe du monde 2026. Pour rappel, l'Auriverde n'a plus joué avec la Seleção depuis octobre 2023.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faygal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 028.05.33.32**
FAX : 028.05.31.61 **EMAIL :** contact@dknews.dz **SITE :** http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 028.05.33.32** **FAX : 028.05.31.61** /
E-MAIL : contact@dknews.dz **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE**M. Chaib rencontre à Riyad des membres de la communauté algérienne établie au Royaume d'Arabie Saoudite**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a rencontré, mercredi, des membres de la communauté algérienne établie au Royaume d'Arabie Saoudite, et ce, à l'occasion de sa visite à Riyad pour prendre part au 11e Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), tenu les 14 et 15 décembre courant, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.



Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de la consécration de la tradition d'écoute et de concertation avec les membres de la communauté nationale à l'étranger, instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour s'enquérir de leurs conditions, prendre connaissance de leur situation et être à l'écoute de leurs préoccupations", précise-t-on de même source.

Elle vient "parachever l'activité organisée en mars dernier avec les membres de la communauté établie dans la circonscription consulaire de Djeddah".

"Cette rencontre, qui s'est déroulée dans une atmosphère frater-

nelle et conviviale et qui a été favorablement accueillie par l'assistance, a permis un échange direct et un dialogue interactif avec les membres de la communauté présents, autour de leurs préoccupations et propositions", ajoute le communiqué.

Dans son allocution à cette occasion, le secrétaire d'Etat a mis en avant "l'image honorable qui reflète la communauté nationale établie dans ce pays frère, lié à l'Algérie par des relations historiques et fraternelles privilégiées, saluant le rôle de la communauté dans l'établissement de passerelles de communication entre les deux pays et la consolidation de ces liens".

Il a souligné également "l'importance que les hautes autorités du pays accordent à la protection et à la prise en charge de la communauté nationale établie à l'étranger". M. Chaib a "informé les membres de la communauté algérienne établie au Royaume des efforts soutenus déployés par le ministère pour développer les services consulaires et poursuivre le renforcement de la transformation numérique, et passé en revue les initiatives lancées dans plusieurs domaines, ainsi que le cadre de coordination avec les différentes institutions de l'Etat, de manière à garantir une réponse concrète aux besoins de nos concitoyens à l'étranger et à consolider leur attachement à la mère patrie".

Le secrétaire d'Etat a écouté "avec intérêt les différentes interrogations de la communauté, soulignant l'engagement de l'Etat à les examiner dans le cadre des efforts continus au service des Algériens établis à l'étranger", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - EGYPTE**Mme Mousserati rencontre à Doha le président de l'Autorité égyptienne de contrôle administratif**

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a rencontré, à Doha (Qatar), le président de l'Autorité de contrôle administratif de la République arabe d'Egypte, M. Amr Adel Hosni, indique, mercredi, un communiqué de cet organe.

"Dans le cadre de la poursuite des rencontres bilatérales tenues par la présidente de la HATPLC, en marge de sa participation aux travaux de la 11e session de la Conférence des Etats parties à la Convention des

Nations unies contre la corruption (CNUCC), Mme Mousserati a rencontré, mardi, le président de l'Autorité de contrôle administratif de la République arabe d'Egypte, M. Amr Adel Hosni, en présence des cadres des deux parties", précise la même source. Cette rencontre a permis d'examiner "les mécanismes de mise en œuvre de la première phase de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, notamment en ce qui concerne la transformation numérique et la possibilité d'utiliser l'intelligence

artificielle dans le suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des différentes mesures de la stratégie, outre les principaux projets et programmes sur lesquels la HATPLC se penche actuellement".

Pour sa part, la partie égyptienne a présenté un exposé, à travers lequel elle a mis en avant "les efforts de l'Autorité égyptienne de contrôle administratif, notamment dans le domaine de la formation, et examiné les perspectives d'échange et de coopération entre les deux parties dans ce domaine à l'avenir", note le communiqué.

APN**Installation officielle lundi prochain du Parlement de l'enfant algérien**

L'installation officielle du Parlement de l'enfant algérien (PEA) aura lieu, pour la première fois, lundi prochain au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), indique mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Cette séance, qui sera consacrée à la formation du Parlement de l'enfant algérien, "constituera une scène politique dynamique marquée, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie depuis l'Indépendance, par l'élection du président du PEA au scrutin secret et individuel", précise la même source.

Il sera également procédé, le même jour, à l'élection des principaux postes et membres des structures internes du Parlement de l'enfant algérien, notamment les vice-présidents du parlement, ainsi que les présidents des commissions parlementaires et les membres de leurs bureaux".

Et d'ajouter que "les candidats au poste de président du PEA se-

ront élus parmi les membres de cette instance. A cette occasion, la commission préparatoire du PEA remettra un guide spécial écrit et illustré aux membres de ce parlement, détaillant les conditions et procédures d'élection des candidats à l'ensemble des postes et structures parlementaires".

Le communiqué a, en outre, détaillé les conditions de candidature à la présidence du PEA, précisant qu'"un membre ne peut se porter candidat à plus d'un poste parmi ceux proposés, et que le président du PEA est élu pour toute la durée de la législature parlementaire fixée à deux (2) ans".

"Le dépouillement des voix pour l'élection du Président, sera confié aux deux (2) enfants membres les plus jeunes, le candidat étant proclamé élu s'il obtient le plus grand nombre de voix exprimées". "En cas d'égalité des voix pour le poste de président du PEA, le candidat le plus âgé est déclaré élu", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ETATS UNIS**Signature d'une convention de coopération entre l'Université des sciences de la Santé et l'Université américaine Johns Hopkins**

L'Université des Sciences de la Santé "Moudjahid Dr. Youcef El Khatib" et l'Université américaine "Johns Hopkins", ont signé, mercredi à Alger, une convention de coopération et de partenariat visant à renforcer la collaboration scientifique et l'échange d'expériences entre les deux parties.

La convention a été signée par le recteur de l'Université des Sciences de la Santé, Merzak Ghernaout, et le représentant de l'Université "Johns Hopkins", M. Todd Shepard.

Selon M. Ghernaout, la signature de cette

convention "constitue un événement scientifique exceptionnel et une étape stratégique traduisant la volonté commune des deux parties de renforcer l'échange d'expertises, développer la recherche scientifique et promouvoir la formation académique médicale au bénéfice des étudiants, enseignants et chercheurs à des niveaux supérieurs".

"Cette convention vise à encourager les projets de recherche conjoints et le transfert de connaissances", a-t-il poursuivi, soulignant que l'investissement dans le capital

humain demeure "le meilleur moyen" pour réaliser le développement durable.

De son côté, M. Shepard a salué cette convention, première du genre avec une université algérienne, qui marque, a-t-il dit, "une étape importante et une grande valeur symbolique et scientifique", appelant de ses vœux l'élargissement des domaines de coopération à d'autres universités algériennes dans les sciences humaines et sociales ainsi que dans les sciences exactes.

APS

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR**Maroc : quand la colère sociale déborde et fissure l'omerta du Makhzen**

Le Maroc semble s'acheminer vers une fin d'année sous haute tension sociale, dans la continuité d'un début déjà marqué par une colère populaire persistante et multiforme.

Depuis janvier 2025, la rue marocaine est le théâtre d'un ras-le-bol profond, porté principalement par une jeunesse longtemps marginalisée et exclue des priorités d'un système politique perçu comme sourd aux urgences sociales.

À l'origine de cette exaspération, un contraste saisissant entre des investissements colossaux consacrés à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations et une réalité quotidienne marquée par la précarité, le chômage et la dégradation des services publics.

Des centaines de millions de dollars ont été mobilisés pour la construction et la rénovation de stades, alors que de larges franges de la population peinent à accéder aux soins, au logement ou à un emploi digne.

« On veut des hôpitaux avant les stades », ont scandé des manifestants dans plusieurs villes du royaume, exprimant une revendication élémentaire : la satisfaction des besoins vitaux, tels que définis par les fondements mêmes de la dignité humaine.

Cette colère sociale s'est ajoutée, tout au long de l'année, aux manifestations contre la normalisation avec l'entité sioniste et en solidarité avec la population de Ghaza, lourdement éprouvée par les bombardements et le blocus.

Les mouvements de protestation ont également été alimentés par les grèves répétées des enseignants et des personnels de la santé, deux secteurs en crise chronique.

Malgré des interventions sécuritaires musclées pour contenir ces contestations, la gorgue n'a cessé de s'étendre.

En septembre dernier, un nouveau seuil a été franchi avec l'émergence du mouvement « GenZ 212 », incarnant une jeunesse déterminée à rompre avec des pratiques jugées archaïques et autoritaires.

Les récentes catastrophes ayant endeuillé le pays ont ravivé cette colère latente.

À Safi, des inondations soudaines ont causé la mort d'au moins 37 personnes, tandis qu'à Fès, l'effondrement de deux immeubles a coûté la vie à 22 citoyens.

Ces drames rappellent doucement le sort des victimes du séisme d'Al-Haouz en 2023, longtemps livrées à elles-mêmes sous des abris de fortune.

Autant d'événements qui posent une question lancinante : jusqu'à quand le Makhzen pourrait-il contenir une colère populaire nourrie par l'abandon et l'injustice sociale ?

REDACTION